

Les deux âmes de l'écologie

Une critique du développement durable

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Biologie, Ecologie, Agronomie

*Collection dirigée par Richard Moreau,
professeur honoraire à l'Université de Paris XII,*

Cette collection rassemble des monographies, des synthèses et des études sur des questions nouvelles ou cruciales pour l'avenir des milieux naturels et de l'homme.

Déjà parus

Jean-Louis Lespagnol, *La mesure. Aux origines de la science*, 2007.

Emmanuel Torquebiau, *L'agroforesterie*, 2007.

Jean-Jacques Hervé, *L'agriculture russe*, 2007.

Jean-Marc Boussard, Hélène Delorme (dir.), *La régulation des marchés agricoles internationaux*, 2007.

Jacques Caneill (sous la direction de), *Agronomes et innovation*. Deuxième édition des Entretiens du Pradel, 2006.

Gabriel Rougerie, *Emergence et cheminement de la biogéographie*, 2006.

Ibrahim Nahal, *Sur la pensée et l'action. Regards et réflexions*, 2006.

Maurice Bonneau, *La forêt française à l'aube du XXI^e siècle*, 2005.

Alain De L'harpe, *L'espace Mont Blanc en question*, 2005.

René Le Gal, *Comprendre l'évolution*, 2005.

Dr Georges Tchobroutsky, *Comment nous fonctionnons*, 2005.

Jean Toth, *Le cèdre de France. Etude approfondie de l'espèce*. Préface de Richard Moreau, 2005.

(Suite des titres en dernière page)

Romain Felli

Les deux âmes de l'écologie

Une critique du développement durable

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2008
5-7, rue de l'Ecole polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-05749-4
EAN : 9782296057494

« Le développement durable n'est ni une utopie ni même une contestation, mais la condition de survie de l'économie de marché. »

Louis Schweitzer, PDG de Renault¹

Malgré de probables divergences de vues, je voudrais remercier mes camarades d'études et mes enseignant·e·s de licence en géographie à l'Université de Lausanne et de Master en pensée politique à l'IEP de Paris, qui sont assurément responsables (mais pas coupables) de mon intérêt pour le rapport nature/politique.

Antoine Chollet m'a écouté formuler pendant de longues heures les propos tenus ici. Ses innombrables questions et commentaires ont probablement sauvé ce travail de l'abîme. Guillaume Valette-Valla m'a aussi entendu parler plus que de raison d'écologie politique. Si Mathieu Gasparini ne m'avait fait lire Ivan Illich, rien de tout cela ne serait arrivé. Merci à mes parents pour leur soutien. Quant à Cynthia, elle sait ce que je lui dois.

¹ Interview *Enjeux Les Echos*, mensuel, décembre 2004.

De l'écologie politique au développement durable

A l'heure où la prise de conscience écologiste semble plus importante que jamais, et où le développement durable est devenu un objectif unanimement partagé, une interrogation subsiste : comment la vision profondément subversive de l'écologie politique des années 1970, a-t-elle laissé place au très consensuel développement durable ?

Car si l'écologie politique, à ses débuts, procédait d'une remise en cause totale de la société industrielle de croissance, le développement durable n'est plus aujourd'hui que l'idéologie de l'adaptation de cette même société aux « *limites de la planète* ». Rappelons-nous qu'au tournant des années 1970, les contradictions du développement capitaliste, l'industrialisation démiurgique, la destruction de la planète et de ses habitants, avaient conduit au développement de résistances multiples, du mouvement de mai 68 au combat anti-nucléaire, en passant par les luttes urbaines, etc. Parallèlement, s'étaient développées une pensée et une théorisation de l'opposition à la société de croissance infinie, commune au capitalisme et au bureaucratisme soviétique. Pour les penseurs auxquels nous faisons référence, il s'agissait de conquérir l'autonomie par la lutte, contre ce que Cornelius Castoriadis nommait *l'instillation du schème de besoin*². Quoique issus d'horizons divers – néanmoins généralement marxistes – toutes et tous voyaient

² Cornelius CASTORIADIS et Daniel COHN-BENDIT, *De l'écologie à l'autonomie*, Paris, Seuil, 1981, p. 36-37.

dans l'écologie politique une subversion ; la manière contemporaine de reformuler le projet d'émancipation. A ce titre, il était impossible de confondre l'écologie politique – au sens où elle demandait une complète transformation des modes de production et des modes de vie – avec la simple volonté de protéger l'environnement. Bien sûr, des sentiments empathiques envers la nature pouvaient exister, mais c'est la critique globale d'un système économique et social qui était à l'œuvre.

Trente ans plus tard, après l'avènement des thèses néolibérales, l'explosion de la globalisation financière, et l'affaiblissement des capacités d'organisation et de résistance des travailleurs, les propositions radicales de l'écologie politique semblent être les relents d'un autre âge. Le développement durable tient désormais lieu de discours hégémonique sur l'environnement.

Le développement durable est ainsi devenu l'horizon indépassable de notre temps. Il serait fastidieux d'énumérer les innombrables occurrences du terme. Il est adopté par tous – quand bien même chacun met ce que bon lui semble derrière une étiquette aussi généreuse – et censé être mis en œuvre par chacun. Pas une politique publique qui n'y fasse référence, pas un parti ou un groupuscule qui ne s'en réclame. Les plus forts tenants de l'ordre établi – des sociétés multinationales aux Etats –, affichent tous leurs professions de foi « *durabiliste* », à l'instar de la quasi-totalité des candidat·e·s à l'élection présidentielle française de 2007 qui ont signé sans sourciller le « *pacte écologique* » de l'animateur d'une grande chaîne de télévision commerciale, prévoyant notamment la création d'un poste de « *vice-premier ministre en charge du développement durable* »³.

Plus que les discours, une prise de conscience écologique s'est diffusée dans la population, de même que des actions individuelles en faveur de l'environnement. En témoignent une attention accrue aux conditions de production des biens de consommation, par le biais des produits bios ou du commerce équitable ; d'innombrables initiatives individuelles ou

³ Le texte de ce pacte, ainsi que la liste de ses signataires sont disponibles sur <http://www.pacte-ecologique-2007.org/> [référence du 19 février 2007].

collectives visant à se rendre écologiquement responsables ; la montée des partis verts et la diffusion des associations écologistes. Cela est indéniable, de même que le fait que l'industrie de la consommation s'est emparée de ce même engouement écologiste pour vendre encore plus de voitures qui « *consomment moins* », sous couvert d' « *écologie* ».

Bref, le développement durable recouvre tout cela à la fois : des comportements individuels, des politiques publiques, des stratégies d'entreprise, un marketing efficace, etc. Le mot lui-même semble pris d'une croissance infinie. Quelques années à peine après son institutionnalisation (rapport Brundtland, 1987) on dénombre déjà de multiples acceptions du terme⁴, à un point tel que Sylvie Brunel en parle comme d'un *concept glouton*⁵.

Faut-il se réjouir que la problématique environnementale soit enfin à l'ordre du jour ? Le développement durable est-il le concept qui permettra de sortir de l'âge industriel, de l'exploitation de l'homme par l'homme et de la destruction de la nature pour le profit ? Au moment où il semble que jamais la question écologique n'a été aussi présente dans les discours, les pratiques et les consciences, jamais l'environnement n'a été plus mal en point : réchauffement climatique, réfugiés environnementaux, catastrophes naturelles, pollutions, désertifications, urbanisme incontrôlé, destruction des réserves naturelles, épuisement des ressources, règne absolu de l'automobile, maladies respiratoires, etc. Là encore, la liste des manifestations de la « *crise environnementale* » est quasiment infinie⁶.

⁴ Fabrice HATEM, « Le concept de 'développement soutenable' », in *CEPII, Economie prospective internationale*, La Documentation Française, n°44, 4^e trimestre, 1990, p.101-117.

⁵ Sylvie BRUNEL, *Le développement durable*, Paris, PUF, 2004, p.75.

⁶ Ce n'est pas l'objet du présent ouvrage que de détailler cette crise. La littérature sur l'environnement va elle aussi croissante. Parmi les références récentes intéressantes relevons : Dominique BOURG, Gilles-Laurent RAYSSAC, *Le développement durable : Maintenant ou jamais*, Paris, Gallimard, 2006 ; Hervé KEMPF, *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil, 2007 ; Carolyn MERCHANT, *Radical Ecology : The Search for a Livable World*, New York, 2005 ; les publications de Lester BROWN et du *Earth Policy Institute* contiennent toujours de nombreuses informations intéressantes ; sur la question urbaine : Mike DAVIS, *Planet of Slums*, Londres et New York: Verso, 2006.

Si l'on admet donc que la crise environnementale s'est aggravée entre les années 1970 et aujourd'hui, comment expliquer que le discours politique sur l'environnement soit passé de la subversive écologie politique au consensuel développement durable ?

Le mythe de la continuité entre écologie et développement durable

Une première réponse à cette question nécessite d'examiner une idée reçue: celle de la continuité directe entre luttes écologistes des années 1970 et développement durable. Lorsque l'on s'intéresse à l'histoire du mouvement et de la pensée écologique, c'est généralement un récit sans heurts qui est déroulé devant soi, fait de développements et de dénouements nécessaires, concourant tous au même but : sauver la Terre⁷. Cette histoire largement onirique, on en connaît les grandes lignes : des catastrophes emblématiques, un militantisme éclairé, des développements scientifiques, puis une institutionnalisation, liée à une prise de conscience plus générale des problèmes de l'environnement par les élites et la population. Immanquablement, l'on scande une série de « *catastrophes écologiques* » qui auraient mené à cette évolution : Bhopal, l'Amocco Cadiz, Tchernobyl,... ainsi qu'une série de réponses, à commencer en 1972 par le rapport au Club de Rome « *The Limits to Growth* » [Les limites de la croissance]⁸. Les critiques « *utopiques* » des premiers temps de l'écologie auraient ainsi été « *traduites* » en un discours plus cohérent et plus sérieux, conduisant à la convocation de conférences internationales, à la création de ministères et finalement à une transformation générale de l'action publique.

⁷ Parmi les exemples innombrables de ce type de littérature, Caroline TOUTAIN, *Le développement durable*, Toulouse, Milan (« Les Essentiels »), 2007, pp.4-5 et la chronologie, pp. 56-57.

⁸ Traduit en français sous le titre : MEADOWS Donella H., MEADOWS Dennis L., RANDERS Jorgen et BEHRENS III William W., *Halte à la croissance ?*, (rapport au Club de Rome), Paris, Fayard, 1972.

Le développement durable serait l'aboutissement de cette histoire de l'institutionnalisation de l'écologie. Là où, il y a trente ans, seuls quelques militants écolos tiraient les premiers signaux d'alarmes, se trouverait aujourd'hui l'ensemble de la population enfin consciente du problème (à défaut de ses solutions). L'environnement serait alors devenu un problème essentiellement technique : la lutte contre l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique, les pollutions de tous ordres, les menaces sur la biodiversité auraient désormais transcendé les clivages partisans et requerraient de tous le même effort. Le nom sous lequel s'effectue cette prise de conscience et ce mouvement d'action généralisé, consensuel et institutionnel est le développement durable. Il serait ainsi l'héritier des mouvements écologistes des années 1970, qui auraient finalement conquis l'ensemble du champ politique.

Même chez les auteurs critiques de l'écologie ou du développement durable, le lien entre les deux mouvements semble aller de soi. On peut ainsi lire chez l'historien des idées Olivier Meuwly: *Le développement durable n'est pas apparu du jour au lendemain. [II] n'a pas été inventé par la Commission Brundtland. [...] le développement durable a d'abord caractérisé la vision politique et sociale de l'écologisme fondamentaliste, plus connu sous le nom anglophone de deep ecology. [Celle-ci] s'est propagée surtout aux Etats-Unis au sein de la mouvance soixante-huitarde, si désireuse de rompre avec les habitudes sociales héritées de leurs parents [...]. Il est dès lors impossible de se colleter avec le développement durable en dehors du terreau dans lequel il a germé, terreau marqué par une pensée profondément écologiste et peu soucieuse d'envisager la durabilité autrement que comme une soumission à un enseignement voué au triomphe de l'idéologie verte*⁹. La géographe Sylvie Brunel, spécialiste du développement, établit la même filiation entre le mouvement

⁹Olivier MEUWLY, *Le développement durable, Critique d'une théorie politique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1999 p. 16-17.

hippie et le *Club de Rome*¹⁰ dans son ouvrage par ailleurs peu apologétique du développement durable.

D'autres auteurs, plus critiques, ont bien vu que l'évolution entre écologie radicale et développement durable n'allait pas de soi. Pierre Lascoumes, spécialiste français des politiques de l'environnement, a décrit dans son ouvrage sur *l'éco-pouvoir* ce paradoxe: *l'écologie, qui était à son origine très critique vis-à-vis des techno-structures, voit ses formes actuelles de développement déboucher sur la possibilité d'un éco-pouvoir. [...] la pensée écologiste était à son point de départ radicalement critique de la domination du monde par la 'raison technique' et liait dans une même dénonciation le risque de catastrophe écologique et l'antidémocratie foncier de la société technicienne. Où en sommes-nous aujourd'hui sur ce point, et n'assiste-t-on pas en quelque sorte, dans le champ des politiques d'environnement, à une revanche des ingénieurs et des savants ? [...] Au projet de gouvernement des individus et des peuples se substitue le projet de gouvernement de la vie allant jusqu'à la maîtrise de la production du vivant*¹¹. Pour Lascoumes, le retournement serait si complet que le mouvement écologiste serait désormais le fer de lance du *bio-pouvoir* : d'un projet émancipateur, aurait surgi une entreprise générale de domination des corps.

On ne saurait donc se satisfaire de l'histoire « *whig* » qui nous est proposée pour expliquer l'origine du développement durable. Lorsque l'on jette un regard rétrospectif sur la question de l'environnement, au cours des trente dernières années, en France en particulier, le paradoxe est évident. Les premiers penseurs de l'écologie demandaient une remise en cause fondamentale de nos modes de vies, en appelaient aux valeurs d'autonomie, d'autogestion, de décentralisation. Ils voulaient changer le monde. Les tenants du développement durable, quant à eux, se contentent de demander une réorientation de l'économie, afin de préserver à long terme le système existant, afin de le rendre durable. D'où le paradoxe : comment un

¹⁰ Sylvie BRUNEL, *op. cit.*, p.14-15.

¹¹ Pierre LASCOUMES, *L'éco-pouvoir, environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994, p.32-33.

mouvement autogestionnaire, utopique, critique de la technique, a-t-il pu conduire à un ensemble de politiques centralisées, technocratiques et conservatrices?

La distinction : les deux âmes de l'écologie

Ce paradoxe, si aigu soit-il, n'est pourtant pas satisfaisant. Car la pensée écologiste (de même que sa *pratique*) n'est pas une. En réalité, deux tendances se sont opposées dès l'origine et continuent à le faire. Réduire la pensée écologique au développement durable, c'est nier cette opposition et naturaliser la pratique actuelle. A l'inverse, en introduisant, à la base, une distinction simple, mais cruciale, on peut donner une meilleure intelligence de l'écologie politique et du développement durable.

Contrairement à la lecture linéaire, qui voudrait qu'un mouvement alternatif, autogestionnaire, anti-capitaliste ait donné lieu à une politique technocratique et centralisée, il faut concevoir que ces deux tendances ont été à l'œuvre dans l'écologie dès son origine. Contrairement aux représentations courantes, il faut considérer que le développement durable ne s'est pas construit *sur* ou *à la suite de*, mais *contre* l'écologie politique, structurant une alternative. Ces deux tendances persistent aujourd'hui, délimitant les deux pôles d'une pensée politique des rapports de l'être humain à la nature. Ces deux pôles, nous les nommons « *les deux âmes de l'écologie* ».

On reconnaîtra dans cette formulation la célèbre distinction apportée par le penseur marxiste américain Hal Draper entre les *deux âmes du socialisme*¹². Par analogie avec Draper nous nommerons ces deux pôles, *l'écologie par en bas*, et *l'écologie par en haut*¹³. Nous opposons ainsi les idées d'autonomie, d'autogestion, de décentralisation, de critique de la technique, de dépassement du capitalisme pour l'écologie par en bas, et de

¹² Hal DRAPER, « The Two Souls of Socialism », *New Politics*, 5(1), hiver 1966, pp. 57-84, a été traduit en français dans un numéro spécial de la revue *SolidaritéS*, n°12, août 2002, disponible sur <http://www.solidarites.ch>.

¹³ Hal Draper, reprenant une expression courante dans le mouvement ouvrier français du XIXe siècle parle de « socialism from below » et « socialism from above ».

centralisation, de planification, de technique, d'expertise pour l'écologie par en haut. Ces deux pôles structurent la pensée (et la pratique) écologique depuis son origine. C'est cette opposition que nous allons explorer. Ainsi, l'avènement contemporain du développement durable est à comprendre comme la victoire (partielle et temporaire) de l'écologie par en haut sur l'écologie par en bas, et non de la transformation de la seconde en première.

Cette distinction, entre les deux âmes de l'écologie, nous la devons d'abord à André Gorz (quoique nous ne l'exprimions pas dans les mêmes termes que lui), qui dans un texte de 1974, « *Leur écologie et la nôtre* »¹⁴, a magistralement exposé cette opposition, et le danger qui guettait, d'après lui, le mouvement écologiste. Alphandéry, Bitoun et Dupont dans *L'équivoque écologique*¹⁵ ont lancé des pistes de réflexion à ce sujet. Edwin Zaccàï dans le seul ouvrage important consacré à la genèse du développement durable, en français¹⁶, est également conscient de cette dualité. Notre ouvrage ne vise pas à refaire l'histoire de la pensée écologiste (bien que nous soyons obligés tout de même d'en donner quelques éléments), mais à montrer comment se structure dans les détails, l'opposition entre écologie par en haut et écologie par en bas.

Pour explorer cette opposition, dans la suite de l'ouvrage, nous utilisons la méthode des types-idéaux, qui vise à construire conceptuellement, des objets n'existant pas à l'état brut dans la société, en accentuant les différences et en creusant les écarts¹⁷. Il est délicat de définir un critère unique qui permettrait de déterminer les positions respectives de ces deux courants de l'écologie ; il s'agit donc d'éviter d'essentialiser ces concepts en leur donnant une univocité qu'ils n'ont pas. Les oppositions que nous avons déterminé doivent se comprendre comme des

¹⁴ André GORZ/Michel BOSQUET, *Ecologie et politique*, Paris, Seuil, 1978, p.9-16. Nous ne reprendrons plus par la suite le pseudonyme de Gorz, « Bosquet ».

¹⁵ Pierre ALPHANDÉRY, Pierre BITOUN et Yves DUPONT, *L'équivoque écologique*, Paris, La Découverte, 1991.

¹⁶ Edwin ZACCAÏ, *Le développement durable, Dynamique et constitution d'un projet*, Bruxelles, PIE – Peter Lang, 2002.

¹⁷ Sur la notion de concept idéal-typique, voir Jean-Claude PASSERON, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, nouvelle édition, 2006.

types idéaux, situés à l'extrémité d'un *continuum* sur lequel différentes positions sont possibles.

Le cadre est ainsi posé dans lequel se déroule la suite de cette étude. Il s'agira d'opposer les types idéaux de *l'écologie par en bas* et de *l'écologie par en haut*. Cette opposition entre deux types d'écologie prend tout son intérêt lorsque l'on précise que le type idéal de *l'écologie par en bas* s'incarne en réalité dans la tradition de *l'écologie politique*, et que celui de *l'écologie par en haut*, se traduit par le *développement durable*. On nous reprochera peut-être une trop grande simplification des débats, en distinguant ainsi deux pôles aussi strictement opposés. Nous assumons cette simplification, en la justifiant avec l'espoir que l'analyse des oppositions les plus saillantes entre ces deux pôles permettra de comprendre mieux les enjeux de l'écologie, et les choix politiques qui la sous-tendent ; ce que la comparaison des ressemblances ne nous permettrait assurément pas de faire.

Le faux débat : écologie profonde contre écologie humaniste

Il est regrettable qu'en France le débat sur ces oppositions ait été détourné par un faux problème : le pamphlet de Luc Ferry stigmatisant l'« *écologie profonde* » (*deep ecology*)¹⁸. Tel Don Quichotte pourfendant les moulins à vent, Ferry écrase, à l'artillerie lourde (dénonciation d'un supposé lien entre l'écologie et le nazisme) un courant marginal de la pensée écologique¹⁹. Cet écrasement est d'autant plus aisé que Ferry caricature à outrance les positions de l'écologie profonde afin de mieux vanter une « *écologie humaniste* » dont il se fait le

¹⁸ Luc FERRY, *Le Nouvel Ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992. Il est vrai que le courant de la *deep ecology* est beaucoup plus important dans le monde anglo-saxon.

¹⁹ Pour une discussion sérieuse des thèses de l'écologie profonde et une critique de l'ouvrage de FERRY voir : Catherine LARRERE, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, 1997 ; Catherine LARRERE et Raphaël LARRERE, *Du bon usage de la nature, Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997 ; et François OST, *La nature hors la loi, L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte, 2003 [1995].

héraut. L'inquiétant dans tout cela est que l'ouvrage de Ferry a connu un retentissement tel, que souvent la discussion sur la pensée écologique est réduite à une dénonciation de l'écologie profonde et à une profession de foi en les valeurs humanistes. Du coup, on peine à saisir qu'il puisse exister des tensions fortes au sein des doctrines politiques de l'écologie. Le véritable débat, celui portant sur les deux âmes de l'écologie, s'en est trouvé occulté, en particulier les réflexions portant sur le type de système politique et d'organisation du pouvoir propre à mettre en œuvre la transformation écologique de la société.

Sources

Ne pouvant être exhaustif, nous avons sélectionné un certain nombre de textes représentatifs d'une part de l'écologie par en bas, d'autre part de l'écologie par en haut. Du côté du développement durable, la quasi-totalité des acteurs se réclament du rapport Brundtland (1987)²⁰, qu'ils se montrent ensuite fidèles à ses préceptes, ou qu'ils s'en servent comme d'un simple paravent. Ce texte fournit donc la base de nos réflexions. Nous y ajoutons les textes des Nations Unies, qui en découlent (conférences de Rio²¹ et de Johannesburg) ratifiés par la quasi-totalité des Etats de la planète, ainsi que les textes de l'OCDE²².

Pour l'écologie politique, le choix de textes représentatifs est plus difficile. Nous suivons Dominique Bourg qui, dans son ouvrage de 1996, *Les scénarios de l'écologie*²³, définit les différentes traditions de l'écologie politique en trois catégories. Sa typologie distingue le courant de l'écologie profonde (*deep ecology*), celui de l'écologie autoritaire (Hans Jonas) et celui de l'écologie démocratique. C'est ce dernier groupe qui nous

²⁰ THE WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT (WCED), *Our Common Future*, Oxford, Oxford University Press, 1987 (dit "Rapport BRUNDTLAND").

²¹ ONU, *Earth Summit Agenda 21, The United Nations Programme of Action From Rio*, Genève, United Nations Publications, 1999 [1993].

²² OCDE, *La gouvernance pour le développement durable, Etude de cinq pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2002 ; OCDE, *Développement durable, Quelles politiques ?*, Paris, OCDE, 2001.

²³ Dominique BOURG, *Les scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette, 1996.

intéresse et fournira la base de notre matériel empirique, notamment André Gorz²⁴ et Ivan Illich²⁵, auxquels nous rajouterons par exemple Cornelius Castoriadis²⁶ ou René Dumont²⁷. Alphonse, Bitoun et Dupont appellent ce courant les fondateurs de *l'écologie politique et radicale*, en y incluant *Ivan Illich, Ernst Schumacher, Murray Bookchin, André Gorz, Serge Moscovici, Cornélius [sic] Castoriadis ou René Dumont*²⁸.

Il faut noter que si, dans cet ouvrage, Bourg rattache de manière subsidiaire le développement durable à la tradition démocratique²⁹ (quoiqu'il montre également la filiation avec la pensée autoritaire³⁰), il en fait, dans un article postérieur, le seul élément du *scénario démocratique*³¹. Il s'agit là d'un glissement auquel nous ne souscrivons pas. Comme nous le montrerons, on ne saurait rattacher le développement durable à la tradition démocratique (en tout cas pas dans la lignée Gorz/Illich).

Il s'agit maintenant d'explorer l'opposition entre écologie par en haut et écologie par en bas, à commencer par sa dimension historique.

²⁴ Notamment André GORZ, *op. cit.*, 1978.

²⁵ Notamment Ivan ILLICH, *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973.

²⁶ Notamment Cornelius CASTORIADIS, Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, 1981.

²⁷ René DUMONT et les membres de son comité de soutien, *La campagne de René Dumont et du mouvement Ecologique, Naissance de l'écologie politique*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1974 ; *Seule une écologie socialiste...*, Paris : Robert Laffont, 1977. Bien sûr d'autres auteurs encore pourraient leur être adjoints, par exemple : Pierre SAMUEL, *Ecologie : détente ou cycle infernal*, Paris, UGE, 1973, ainsi que les magazines *La gueule ouverte*, ou *Le Sauvage*.

²⁸ Pierre ALPHANDERY et al., *op. cit.*, p.162.

²⁹ Dominique BOURG, *op. cit.*, 1996, p.113-114.

³⁰ *Ibid.*, p.61.

³¹ Dominique BOURG, « Quelle politique pour l'environnement ? » in *Le nouvel âge de l'écologie*, Paris, Descartes et cie, 2003, p.101-112.

L'émergence d'une distinction

Avant d'analyser en détail les nombreuses distinctions structurant l'opposition écologie par en bas/écologie par en haut, il est nécessaire de montrer son inscription dans l'histoire de la pensée écologiste, en soulignant l'origine conceptuelle différente de ces deux *âmes*. Il ne sera pas question précisément d'histoire des idées, de leur émergence, ou de leur utilisation par différents acteurs à des époques particulières. Certains ouvrages ont déjà fait l'histoire de l'écologie ou plus spécifiquement l'histoire des idées de l'écologie politique, que ce soit en France ou ailleurs. L'ambition de cette recherche n'est pas là. Pour celles et ceux intéressés par l'histoire des idées de l'écologie nous ne pouvons que renvoyer à des ouvrages spécifiques³².

Il s'agit plutôt de montrer la pertinence de la distinction écologie par en bas/écologie par en haut pour comprendre les théories politiques de l'écologie, qu'elles datent des années 1970 ou qu'elles soient contemporaines. Mais cette distinction nous intéresse moins dans une opposition historique entre divers courants (bien qu'elle existe) que dans une opposition *conceptuelle* entre les deux types idéaux de l'écologie

Nous montrerons dans ce chapitre que s'opposent une logique décentralisée, démocratique radicale, autogérée, par en

³² Par exemple, Jean JACOB, *op. cit.*; Catherine LARRERE, *op. cit.*; François OST, *op. cit.*; Jean-Paul DELEAGE, *Une histoire de l'écologie*, Paris, La Découverte, 1991; Pascal ACOT, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1988; Dominique BOURG, *op. cit.*, 1996; Edwin ZACCAÏ, *op. cit.*; Franck-Dominique VIVIEN, *Economie et écologie*, Paris, La Découverte, 1994.

bas et une logique centralisatrice, élitiste ou planificatrice, par en haut. Il est intéressant de remarquer que dès les années 1970 l'écologie par en bas est consciente tant d'elle-même que de l'existence d'une autre théorie à qui elle s'oppose spécifiquement. Il en va de même pour l'écologie par en haut.

L'écologie par en haut

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, une certaine conscience écologique émerge accompagnée d'une production éditoriale qui ira sans cesse croissante. La plupart des thématiques qui commencent à être développées à cette époque pourraient ressortir de notre « *écologie par en haut* ». Elles se trouvent parfois classées sous le terme d'approches « *environnementalistes* »³³. Dans le monde francophone en particulier, une importante littérature « *naturaliste* » se développe alors (notamment avec la figure de Robert Hainard) qui participe pour une part de ce qu'on appellera par la suite la « *deep ecology* » (et sur laquelle nous ne reviendrons pas) et d'autre part de l'écologie par en haut. Un ouvrage pionnier de cette seconde approche pourrait être celui de Fairfield Osborne, *La planète au pillage*, publié aux Etats-Unis en 1948 et traduit l'année suivante en français. Un des tous premiers ouvrages à faire systématiquement le lien entre les activités humaines et la dégradation de l'environnement, il finit sur un appel à transcender les clivages pour se saisir de cette question : *Il n'y faut rien de moins qu'une complète coopération du Gouvernement et de toute l'industrie, appuyée par la presse unanime de l'opinion publique*³⁴. Par les approches politiques ainsi développées, il pourrait être classé parmi l'écologie par en haut. Néanmoins, il nous semble que cette distinction ne fait véritablement sens qu'à partir du moment où se cristallise son pendant, l'écologie par en bas, au tournant des années 1970.

³³ cf. Jean JACOB, *op. cit.*, p.86-161.

³⁴ Fairfield OSBORNE, *La planète au pillage*, Paris, Payot, 1949, (trad. Maurice Planiol) p.200.

L'écologie par en haut se confond donc jusque dans les années 1970 avec les approches « *environnementalistes* », les ouvrages du naturaliste Jean Dorst étant un exemple emblématique de cette tendance³⁵. Une exception à ce courant est le fait d'un précurseur de l'écologie politique, Bertrand de Jouvenel, dont la volonté de concilier économie politique et écologie, en fait un ancêtre méconnu du développement durable³⁶. Néanmoins, au tournant des années 1970 (alors que se développe l'écologie par en bas) une autre tendance apparaît, « *technocratique* », avec le fameux rapport Meadows, commandé par le Club de Rome et intitulé en français *Halte à la croissance ?*³⁷, qu'il convient de replacer dans le contexte des chocs pétroliers, premiers coups de semonce à l'échelle mondiale quant à l'épuisement des ressources naturelles. Dans son sillage, une série de rapports du même type paraîtront, notamment avec la participation du père de l'« *écodéveloppement* » Ignacy Sachs³⁸. S'annonce ainsi une prise en compte accrue de l'environnement, notamment dans le cadre des organisations internationales, couplée à une nouvelle intégration de l'écologie à l'économie. La confluence de cette tendance avec le courant, important, du « *développement* » et du « *développementalisme* » ouvre la voie en 1987 au Rapport Brundtland³⁹ et à sa suite : le développement durable⁴⁰.

³⁵ En particulier Jean DORST, *Avant que nature meure*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1965 (réédité à de multiples reprises avec le sous-titre « pour une écologie politique »); *La nature dé-naturée*, Paris, Seuil, 1965 ; *La force du vivant*, Paris, Flammarion, 1979.

³⁶ Bertrand DE JOUVENEL, « De l'économie politique à l'écologie politique » [1957], repris dans *La Civilisation de puissance*, Paris, Fayard, 1976 ; ainsi que *Acadie, Essais sur le mieux-vivre*, Paris, Gallimard, 2002. Voir également la préface de Dominique BOURG (reprise dans BOURG, *op. cit.*, 2003, p.127-163).

³⁷ MEADOWS Donella H., MEADOWS Dennis L., RANDERS Jorgen et BEHRENS III William W., *Halte à la croissance ?*, (rapport au Club de Rome), Paris, Fayard, 1972 (trad. de *Limits to Growth*).

³⁸ Jean JACOB, *op. cit.*, p.216-225. Sur la mise à l'écart de l'écodéveloppement au profit du développement durable, voir Franck-Dominique VIVIEN, « Jalons pour une histoire de la notion de développement durable », in *Mondes en développement*, vol. 31, n°121, 2003, p.14.

³⁹ THE WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT, *Our Common Future*, Oxford, New York : Oxford University Press, 1987.

⁴⁰ Pour cette histoire et en particulier les origines « *développementalistes* » du développement durable, voir Edwin ZACCAÏ, *op. cit.*, p. 73-115.

Une troisième tendance de l'écologie par en haut pourrait être identifiée à ce que Dominique Bourg nomme *l'écologie autoritaire*⁴¹. C'est principalement la figure de Hans Jonas qui incarne cette pensée. Néanmoins, il apparaît que la philosophie jonassienne est en très forte congruence avec la forme technocratique de l'écologie par en haut. En quelque sorte, elle serait la mise en forme philosophique d'une certaine pratique de l'écologie, qui conduirait au développement durable.

Des trois tendances de l'écologie par en haut, naturaliste, technocratique et autoritaire, l'essentiel des analyses portera sur l'option technocratique, car c'est elle qui est aujourd'hui dominante, au travers de la problématique du développement durable.

L'écologie par en bas

Au tournant des années 1970 explose la thématique écologiste. C'est alors qu'émerge pleinement l'écologie par en bas. Là encore, nous ne faisons qu'évoquer l'histoire complexe de cette émergence. Après mai 1968, les thématiques du « *mieux-vivre* », de l'autonomie, de l'autogestion, de la liberté individuelle font florès. C'est l'époque de la « *deuxième gauche* » (incarnée en France par le PSU, qui fournira une part importante des militants de l'écologie politique⁴²). A gauche, une réévaluation du « *socialisme réellement existant* » s'installe, participant à sa critique radicale. Ces points sont cruciaux dans la pensée de l'écologie politique. En 1974, René Dumont est le premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en France ; ses thèses sont fortement empreintes de ce socialisme autogestionnaire. Quoi qu'il en soit, l'écologie politique s'inscrit résolument dans le mouvement d'émancipation des individus, et prolonge à cet égard les combats socialistes. Le philosophe Cornelius Castoriadis affirme que *l'on peut observer, dans l'histoire de la société moderne, une sorte d'évolution du champ sur lequel ont porté*

⁴¹ Dominique BOURG, *op. cit.*, 1996, p.57-77.

⁴² Jean JACOB, *op. cit.*, p.65-85.

*les mises en cause, les contestations, les révoltes, les révolutions. Il me semble aussi que cette évolution peut être quelque peu éclairée si on se réfère à ces deux dimensions de l'institution de la société [...] : l'instillation aux individus d'un schème d'autorité et l'instillation aux individus d'un schème de besoins. [...] Ce que le mouvement ouvrier attaquait surtout c'était la dimension de l'autorité. [...] Ce que le mouvement écologique a mis en question de son côté, c'est l'autre dimension : le schème et la structure des besoins, le mode de vie. [...] Ce qui est en jeu dans le mouvement écologique, est toute la conception, toute la position des rapports entre l'humanité et le monde, et finalement la question centrale et éternelle : qu'est-ce que la vie humaine ? Nous vivons pour quoi faire ?*⁴³

Hors du monde francophone, cette thématique est très présente. Aux Etats-Unis, la figure de Barry Commoner ou celle de l'anarchiste Murray Bookchin apparaissent incontournables. Encore plus en amont, il faudrait montrer le lien entre la pensée démocratique et la pensée écologique de Henri David Thoreau et de Ralph Waldo Emerson. Remarquons en passant, que la distinction entre écologie par en haut et écologie par en bas pourrait s'appliquer au débat qui a opposé, dans les années 1970, les deux figures de proue de l'écologie américaine, respectivement Paul Ehrlich et Barry Commoner⁴⁴.

Nous nous intéressons cependant aux manifestations françaises de ce courant, situées autour de la figure de René Dumont dans un premier temps ; André Gorz étant également inséparable de ce développement. Quoiqu'il n'intervînt pas directement dans le débat français, les thèses d'Ivan Illich y étaient très diffusées et influentes. Par ailleurs les ouvrages d'un Jacques Ellul ou d'un Bernard Charbonneau sur la critique de la technique ont également nourri en amont ce courant de pensée

⁴³ Cornelius CASTORIADIS et Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, p. 36-37.

⁴⁴ cf. Andrew FEENBERG, « Le mouvement écologiste et la politique technologique », in Michael LÖWY (éd.), *Ecologie et socialisme*, Paris, Syllepse, 2005, p. 45-80.

(et précédemment les écrits de Lewis Mumford⁴⁵ et de son maître Patrick Geddes).

Ce courant théorique explosant dans les années 1970, est nettement moins productif dans les années 1980-2000. Il faut aller chercher ses avatars essentiellement dans le mouvement écologiste, qui se structurera bientôt en parti politique, *Les Verts* autour de son aile gauche en particulier. Certains ouvrages d'Alain Lipietz⁴⁶, par exemple, rappellent ces thèmes. Il faut dire que la plupart des partis verts européens sont issus de la fusion de deux tendances, une tendance environnementaliste (« *protection de la nature* ») et une tendance plus radicale, ce qui peut expliquer le débat au sein de ces partis entre écologie « *par en haut* » et « *par en bas* ».

Où observer aujourd'hui la survie de cette écologie par en bas dont nous venons d'esquisser rapidement quelques développements ? D'abord chez certains verts et socialistes de gauche, quoique pas toujours de manière consciente et théorisée. Ensuite, les tenants de la « *décroissance* », qui ont l'avantage d'une certaine visibilité, entre autres grâce à leur journal, s'inscrivent dans cette tendance⁴⁷. Plus clairement encore, la mouvance d'inspiration trotskyste de « *l'écosocialisme* » se range dans ce groupe⁴⁸. Les anarchistes,

⁴⁵ A qui on doit l'expression « *méga-machine* », qui reviendra souvent. Sur cette question voir Serge Latouche, *La méga-machine. Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*, Paris, La découverte/Mauss, 2004.

⁴⁶ Alain LIPIETZ, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2003, [1999] ; bien que cet auteur parle abondamment de « *développement soutenable* », il nous semble ressortir de l'écologie par en bas. D'une manière générale les tenants de l'écologie par en bas, en particulier chez les *Verts* français, qui se réfèrent au développement durable, préfèrent la traduction « *soutenable* » plutôt que « *durable* » de l'anglais « *sustainable* ». Il s'agit d'une manière de se démarquer des conceptions communes qui voient dans le développement durable avant tout la croissance durable.

⁴⁷ Voir : <http://www.decroissance.org/> . Voir aussi le magazine *La décroissance, le journal de la joie de vivre* ; les écrits de Serge LATOUCHE, par exemple : « La 'double imposture' du développement durable », in *Geographica Helvetica*, vol.2, 1999, p.90-96 et aussi *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits, 2007. Ou encore la collection « L'Après-développement » chez Parangon/Vs (ainsi que la revue *Entropia* chez le même éditeur).

⁴⁸ Michael LÖWY (éd.), *Ecologie et socialisme*, Paris, Syllepse, 2005 qui contient un « Manifeste écosocialiste international » (p.147-151). Dans cet ouvrage voir notamment l'article de Philippe CORCUFF, « Question écologiste et nouvelle politique d'émancipation », p.19-32.

abreuvés aux écrits de Murray Bookchin, poursuivent également la tradition de l'« *écologie sociale* »⁴⁹. Enfin, le mouvement « *altermondialiste* » réactive, par nombre de ses thématiques, les problématiques de l'écologie par en bas.

On a pu voir, par exemple, au moment où le développement durable officiel organise son sommet, « *le Grenelle de l'environnement* », une tentative de « *repolitiser* » (c'est à dire, en fait, de ré-ancrer à gauche) l'écologie, au travers d'un « *contre-Grenelle* » qui rassemblait ces différentes mouvances de l'écologie par en bas⁵⁰.

Dénonciation du haut par le bas

L'écologie par en bas est, dès son origine, consciente de l'existence d'une autre tendance de l'écologie à laquelle elle s'oppose spécifiquement. Elle craint que les thèmes qu'elle met en avant ne soient repris et réinterprétés dans un esprit contradictoire au sien. En particulier, elle souligne le fait que la question écologique puisse donner lieu à deux développements qui seraient proprement à ses antipodes : 1. la création d'une dictature écologiste - technocratique 2. la réappropriation de l'écologie par le capitalisme. André Gorz exprime très clairement la distinction entre les deux tendances de l'écologie en soulignant les risques de dérives de l'« *écologie par en haut* » (qu'il nomme « *écologie* »), en défendant au contraire l'« *écologisme* » (ce que nous nommerions « *écologie par en bas* ») : *L'écologie, à la différence de l'écologisme, n'implique [...] pas le rejet des solutions autoritaires, technofascistes. Il importe d'en être conscient. Le rejet du technofascisme ne procède donc pas d'une science des équilibres naturels mais d'une option politique et de civilisation. L'écologisme utilise l'écologie comme le levier d'une critique radicale de cette civilisation et de cette société. Mais l'écologie peut aussi être*

⁴⁹ Voir, par exemple, la revue théorique anarchiste *Réfractions*, n°18, printemps 2007 et son dossier « Écologie, graines d'anarchie ».

⁵⁰ Elles se retrouvent dans le petit ouvrage édité à cette occasion : *Pour repolitiser l'écologie. Le Contre-Grenelle de l'environnement*, Lyon, Parangon/VS.

*utilisée pour l'exaltation de l'ingénierie appliquée aux systèmes vivants*⁵¹.

Ainsi, dès l'origine est présente la peur que l'écologie ne devienne un thème consensuel, transversal, dont pourraient s'emparer les institutions de domination afin de masquer la réalité des rapports sociaux, voire les exacerber. Très clairement, il est dit que la protection de l'environnement n'est pas un but en soi, ni un but indépendant d'autres luttes sociales. S'il doit y avoir lutte pour l'environnement, c'est-à-dire lutte pour une certaine qualité de vie, pour un mieux-vivre, on ne saurait considérer la nature ou l'environnement en soi. La problématique écologiste sourd des rapports de l'homme à la nature et des rapports des hommes entre eux. A cette aune, il serait illusoire de s'occuper d'environnement sans comprendre ce qui produit la crise de l'environnement. Or cette crise, pour l'écologie politique, est la résultante directe de la crise du capitalisme (plus précisément, elle est la résultante de l'idéologie de la croissance, qu'elle soit capitaliste ou bureaucratique, comme nous le verrons plus tard). La lutte écologiste est d'abord une lutte de subversion de l'ordre économique. Mais cette lutte se mène au nom d'idéaux. La volonté d'instaurer un nouveau mode de production se fait en référence à l'idée d'instaurer de nouveaux rapports entre les êtres humains, des rapports plus égalitaires entre des individus autonomes et vivant mieux.

Ainsi la défense de l'environnement ne peut être découplée d'un changement dans l'organisation de la production, soit le passage à un système productif qui ne soit pas basé sur la volonté de croissance. Mais surtout, pour l'écologie politique, ce nouveau mode de production ne peut être lui-même qu'autonome et « *convivial* », sinon, il n'y aurait strictement aucun intérêt à en changer. Autrement dit, l'objectif principal est le changement des modes de vie et de production, pas la défense de la nature en soi.

On comprend dès lors la crainte qui s'empare de ces auteurs à l'idée que la défense de l'environnement puisse être investie par les structures sociales, économiques et politiques existantes,

⁵¹ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.24.

car elles sont fondamentalement « *hétéronomes* ». Pour eux, il serait stupide, voire dangereux de se réjouir de voir les institutions politiques existantes ou le système capitaliste s'emparer du problème écologiste. Car le capitalisme peut fort bien ne s'intéresser à l'environnement que pour prolonger son existence (la rendre durable) ou découvrir de nouvelles sources de profit (eg : la dépollution) donc d'exploitation. Comme le remarque Daniel Cohn-Bendit : *Si on lit les penseurs capitalistes, on voit qu'ils l'ont compris eux aussi, ils ne sont quand même pas fous, ils savent très bien qu'il y a un problème de limites physiques. Mais cela, en soi, ne règle rien. [...] Cela montre que comprendre qu'il y a une limitation des ressources ne définit en rien une politique, on peut en tirer des conclusions diamétralement opposées*⁵².

Et rien ne garantit que le système politique existant puisse effectivement rendre conviviale ou autonome la société dans son rapport à la nature. Bien au contraire, il se pourrait que l'environnement soit utilisé pour justifier de nouvelles extensions du capitalisme, de la sphère de l'Etat, de la domination technoscientifique, etc. Le risque est très présent que sous les oripeaux de l'environnement (et même de manière parfaitement sincère) de nouvelles formes de domination économico-politique se mettent en place. Ivan Illich s'en inquiète dans *La convivialité : A la vérité la formation d'une élite organisée, chantant l'orthodoxie de l'anticroissance, est concevable. Cette élite est probablement déjà en formation. Mais un tel chœur, avec pour tout programme l'anticroissance, est l'antidote industriel à l'imaginaire révolutionnaire. En incitant la population à accepter une limitation de la production industrielle sans mettre en question la structure de base de la société industrielle, on donnerait obligatoirement plus de pouvoir aux bureaucrates qui optimisent la croissance, et on en deviendrait soi-même l'otage*⁵³.

Cette charge est bien sûr adressée contre le succès remporté à la même époque par les thèses du Club de Rome. Retenons cette opposition entre « *l'imaginaire révolutionnaire* » et la

⁵² Daniel COHN-BENDIT et Cornelius CASTORIADIS, *op. cit.*, 1981, p.110-111.

⁵³ Ivan ILLICH, *op. cit.*, 1973, p. 154.

« *bureaucratie industrielle* ». Elle traverse toutes les pensées de l'écologie politique, sous quelque forme que ce soit. La peur est présente de voir le potentiel révolutionnaire de l'écologie politique récupéré par les structures de domination politiques et économiques existantes, en particulier par le capitalisme. Or ce risque est non seulement réel mais avancé. André Gorz en particulier s'en inquiète. Il faudrait citer *in extenso* son texte fondamental de 1974 intitulé « *Leur écologie et la nôtre* »⁵⁴ : *C'est pourquoi il faut d'emblée poser la question franchement : que voulons-nous ? Un capitalisme qui s'accommode des contraintes écologiques ou une révolution économique, sociale et culturelle qui abolit les contraintes du capitalisme, et par là même, instaure un nouveau rapport des hommes à la collectivité, à leur environnement et à la nature ? Réforme ou révolution ?*

André Gorz pose ainsi la question de l'écologie sur un plan politique. On ne peut se contenter de vouloir protéger la nature en soi, en dehors de toute réflexion sur les réalités sociales, économiques et politiques qui la sous-tendent. L'écologie par en bas, en même temps qu'elle situe son combat explicitement sur le terrain politique, se rend compte que la défense de l'environnement peut conduire à des politiques radicalement opposées aux siennes. Elle dénonce donc dès l'origine le projet de l'écologie par en haut.

Dénonciation du bas par le haut

Quant à l'écologie par en haut, elle est également consciente de l'existence d'un mouvement contraire dans la pensée écologiste, quoiqu'elle cherche à en diminuer l'importance. Elle oscille à ce propos entre la dénonciation du « *gauchisme* » écologiste et sa délégitimation sur le mode de la « *sympathique utopie* ». Elle voit dans l'« *écologisme* » à la fois de graves dérives (communistes pour les uns, fascistes pour les autres) et des idées justes mais peu réalistes, voire « *utopistes* ». Typique de cette position est l'ouvrage de Jean Dorst qui s'en prend à

⁵⁴ repris dans André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.9-16. Cf. supra.

l'écologie par en bas dans un chapitre au titre évocateur : « *la tentation de l'écologisme* »⁵⁵. Dorst fustige ce qu'il pense être des tendances anti-modernes, voire réactionnaires : *un déconcertant mélange de philosophie absconse, d'un passéisme exacerbé et de bonnes notions d'écologie. Résurgence du rousseauisme ou des idées de Maistre, de Maurras et de Barrès ? Et plus loin : Les plus extrémistes des soi-disant 'écologistes' n'en sont toutefois plus à chanter l'âge bucolique et même à clamer leur grande peur devant l'avenir et la science. [...] En fait, certains mettent en question la civilisation occidentale elle-même dans son ensemble. [...] On connaît les excès et les violences provoqués par cette nouvelle forme de nihilisme.* En même temps, cette critique se mâtine d'un certain paternalisme: *Messieurs les 'écologistes', soyons sérieux maintenant ! Soyez la mauvaise conscience des temps modernes, mais évitez les excès qui vous ont fait perdre crédit dans un domaine où votre action se doit d'être originale et bénéfique.*

L'écologie par en haut dénonce donc l'écologie par en bas car elle est censée apporter de mauvaises réponses à de bonnes questions. Cette dénonciation mêle un regard attendri sur l'irréalisme des propositions et une virulence contre les attaques portées sur le fonctionnement économique et politique du monde industriel. D'une manière plus générale néanmoins, l'écologie par en haut aura tendance à nier les divisions politiques ou à appeler à les transcender. Il sera souvent question de « *notre avenir à tous* »⁵⁶, de « *mobilisation unanime* », de « *tirer à la même corde* » ou de « *navire-terre sur lequel nous sommes tous embarqués* ». A cette vision de la société comme Un (réalisé ou potentiel), d'une écologie transcendant les clivages partisans, l'écologie par en bas opposera l'idée de diversité des intérêts et donc de politique.

Cette brève présentation des deux courants que nous distinguons dans la pensée écologiste ne se veut pas une histoire approfondie des idées politiques. Elle sert à montrer que dès l'origine deux tendances opposées étaient discernables, et que

⁵⁵ Jean DORST, *op. cit.*, p. 181-188, les citations suivantes sont tirées du même extrait.

⁵⁶ Traduction française du titre du rapport BRUNDTLAND (1987).

ces deux tendances avaient conscience l'une de l'autre. Il est dès lors difficile de soutenir l'idée d'une continuité entre l'écologie politique et le développement durable. Il reste maintenant à montrer comment cette opposition se cristallise sur toute une série de points.

Les déclinaisons d'une opposition

En considérant l'écologie politique et le développement durable, premièrement comme des doctrines politiques et, deuxièmement, comme s'opposant spécifiquement l'une à l'autre, on peut montrer quelles valeurs politiques contradictoires elles contiennent. Ce chapitre vise à analyser de manière détaillée les principales oppositions que nous avons pu identifier, en commençant par la plus importante.

Autonomie ou survie

A la visée d'*autonomie* de l'écologie par en bas, répond l'impératif de *survie* de l'écologie par en haut. Ces principes moteurs de l'une et l'autre tendance peuvent permettre d'expliquer d'autres oppositions qui en découlent.

L'écologie politique comme autonomie

L'*autonomie* est le mot d'ordre majeur de l'écologie politique, bien que ce terme soit équivoque. Pour les écologistes, il renvoie au moins à deux niveaux. En premier lieu, l'autonomie individuelle, c'est-à-dire la capacité à définir et à accomplir par soi-même, sans interférence extérieure, les actions souhaitables. Dans cette acception, l'autonomie ressemble à la notion de « *liberté négative* » chez Isaiah

Berlin⁵⁷. En second lieu, l'autonomie s'entend au niveau de la société, c'est-à-dire comme une capacité d'action collective qui soit fondée sur la communauté politique elle-même et non hétéronome (par exemple, fondée sur une croyance extérieure comme la religion, ou sur une domination telle que celle d'une oligarchie). Ceci ne signifie pas une absence de règles, mais la volonté que ce soit la société elle-même qui se donne ses propres règles. L'autonomie, insisteront encore Gorz et Castoriadis, se traduit par l'autolimitation (nous y reviendrons). Dans ce second sens, c'est à la « *liberté positive* » de Berlin que l'on peut se référer. Mais au niveau collectif, l'autonomie de la société signifie également la capacité de subvenir à ses propres besoins sans mettre en danger les cycles écologiques ou les ressources naturelles.

Chez André Gorz, l'idée d'autonomie renvoie d'abord à ce qu'il nomme l'« *autorégulation* » et qui se traduit dans la structure productive par l'autogestion. Cette autorégulation est présentée comme naturelle par rapport aux « *systèmes programmés par des experts* ». Il s'agit de faire le choix politique et éthique de l'*autorégulation décentralisée plutôt que de l'hétérorégulation centrale*⁵⁸. L'hétérorégulation signifie alors le développement de la technique et des outils que les individus ne maîtrisent pas ou plus et qui sont destructeurs du milieu de vie. Par opposition, l'autonomie est ce qui s'oppose aux tendances de la société contemporaine industrialisée à découper le travail, à spécialiser les fonctions, à instaurer un clivage entre les experts et la population, à aliéner les productions de leurs producteurs. Dans la même veine qu'Ivan Illich, Gorz stigmatise non seulement le système productif comme produisant de l'hétérorégulation, mais également la plupart des institutions de la société, destructrices d'autonomie, à commencer par l'école et la médecine *qui participent du processus général par lequel le savoir, la culture, l'autonomie, ont été expulsés du travail, des rapports des gens entre eux et avec la nature, de l'espace habité et de la vie hors du travail,*

⁵⁷ Isaiah BERLIN, « Two concepts of liberty » in *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969.

⁵⁸ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.24.

*pour être concentrés dans des institutions spécialisées où, nécessairement, ils deviennent une spécialité institutionnelle*⁵⁹. Le remplacement de l'« *autorégulation conviviale* » par l'« *hétérorégulation généralisée* » s'inscrit dans un mouvement plus large de *destruction de la société civile par l'Etat*⁶⁰. Ce point est crucial pour bien comprendre l'écologie politique, nous y reviendrons plus largement.

Cette autonomie, Ivan Illich la nomme « *convivialité* », en insistant sur la question des outils. *J'appelle société conviviale une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil*⁶¹. Il est important de souligner que la critique de la technique porte ici sur le fait qu'elle soit appropriée par une classe d'experts. C'est donc sur un plan politique, celui du refus de la domination, que se place Illich. Cette position est assez éloignée des critiques de la technique « *sans âme* » insistant sur le « *déracinement* » de l'homme⁶² (cf. infra).

L'écologie politique comme autonomie est donc d'abord une critique de la société industrielle de croissance qui conduit les hommes à ne plus maîtriser leur environnement, leurs outils et leurs productions. *Les individus qui ont désappris à réclamer leurs propres droits, deviennent les proies de la méga-machine qui définit à leur place leurs manques et leurs revendications*⁶³. La crise écologique est la résultante de cette absence de maîtrise de l'environnement direct. L'écologie politique se donne donc comme tâche de reconquérir l'autonomie, ce qui passe également par l'abandon des faux besoins instillés par la société de croissance. Cette autonomie retrouvée sera alors incompatible avec le système de croissance économique et amènera une société conviviale, maîtrisée, autolimitée, à nouveau en phase avec les rythmes naturels, sans que cela ne signifie un « *culte de la Nature* ».

⁵⁹ Ibid, p.45.

⁶⁰ Ibid, p.46.

⁶¹ Ivan ILLICH, *op. cit.*, 1973, p.13.

⁶² même si cette distinction est surtout valable pour André Gorz. Il est vrai que Illich par moment donne également dans le thème du déracinement et de la « *dé-naturation* ».

⁶³ Ivan ILLICH *op. cit.*, p.126.

On comprend dès lors l'intérêt que Cornelius Castoriadis pouvait porter au mouvement écologiste, tant la pensée de l'autonomie est une figure centrale de sa réflexion politique⁶⁴. Néanmoins plus que la question économique ou politique qui agite Gorz et Illich, c'est à la question politique que s'adresse la réflexion de Castoriadis sur l'autonomie. Cette conception de l'autonomie provient directement des principes de la démocratie athénienne et Castoriadis insiste sur son « *autolimitation* », qui renvoie à la « *phronèsis* » antique, par opposition à l'« *hubris* » capitaliste (cf. infra).

Comme l'indique le titre de l'ouvrage issu d'un débat avec Daniel Cohn-Bendit « *De l'écologie à l'autonomie* », pour Castoriadis la question écologique est d'abord une question politique, celle de l'autonomie⁶⁵. L'écologie est l'aboutissement de combats séculaires pour conquérir l'autonomie sociale, économique, politique et désormais environnementale. D'après Castoriadis, le mouvement écologiste prend le contre-pied d'une certaine gauche productiviste et autoritaire.

L'autonomie pour l'écologie politique, signifie encore l'absence de domination politique, le refus de toute aliénation, la condamnation de structures normalisatrices ou répressives. Une société autoritaire ou hiérarchique n'est pas autonome. La société écologiste autonome est nécessairement démocratique au sens où elle engage la capacité et la volonté des êtres humains de s'autogouverner⁶⁶.

Le développement durable comme survie

Du côté du développement durable, le principe moteur n'est pas l'autonomie, mais l'idée de *survie*. Le problème majeur de l'humanité que pointent les tenants de l'écologie par en haut, n'est pas l'existence d'institutions et de pratiques hétéronomes, de dominations ou d'aliénations, mais bien une question d'ordre biologique, celle de la survie de l'espèce humaine. Cette vision, (quelle que soit d'ailleurs la tradition dans laquelle elle

⁶⁴ Voir entre autres Cornelius CASTORIADIS, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, en particulier pp.150-170 le chapitre « Autonomie et aliénation ».

⁶⁵ in Daniel COHN-BENDIT et Cornelius CASTORIADIS, *op. cit.*, 1981, p.39.

⁶⁶ Ibid., p.44.

s'inscrit) contient toujours l'idée que la poursuite de nos modes de vie est incompatible avec la survie de l'espèce à moyen ou long terme. Les modes de vie contemporains n'apparaissent pas durables, à cette aune, car ils ne pourront être reproduits indéfiniment. Leur perpétuation conduit à des catastrophes. Cette crainte qui s'exprimait dans un premier temps en termes essentiellement biologiques (ou « *écologiques* » au sens scientifique), avec l'idée de rupture des « *grands cycles naturels* » ou de destruction des équilibres écologiques, s'est peu à peu transformée en un discours essentiellement économique avec la montée en puissance du développement durable. Les questions de substituabilité (ou non) du « *capital naturel* » et d'épuisement des ressources sont alors mises en avant⁶⁷.

Bertrand de Jouvenel, en 1957 déjà, avait appelé à une imbrication de l'écologie et de l'économie et à une internalisation des externalités négatives, traitant de la nature en termes économiques⁶⁸. Dans les années 1970, l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen développe l'idée que les systèmes économiques contemporains seraient « *entropiques* »⁶⁹, c'est-à-dire consommant du capital non-renouvelable (eg : le pétrole, dont les stocks sont finis, à l'échelle temporelle de l'homme). Notre mode de production et de consommation serait donc voué à se heurter aux « *limites physiques de la planète* »⁷⁰. Le premier Rapport au Club de Rome⁷¹ se réfère explicitement à ces limites, prolongeant les craintes nées à la suite des chocs pétroliers des années 1970. Ces approches traitent toutes de la nature en termes techniques et quantitatifs (par exemple sous la forme de « *stocks de ressources non-renouvelables* » ou de

⁶⁷ Comme exemple de ce type de discours voir Jean-Marie HARRIBEY, *Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998.

⁶⁸ voir Bertrand de JOUVENEL, *op. cit.* ; Jean JACOB, *op. cit.*, p.212-216 et Franck-Dominique VIVIEN, *op. cit.*, 1994, p. 51.

⁶⁹ reprenant ainsi un concept hérité de la deuxième loi de la thermodynamique. Nicholas GEORGESCU-ROEGEN, *La décroissance. Entropie, écologie, économie*. 3e édition revue et augmentée. Traduit et présenté par Jacques Grinevald et Ivo Rens. Paris, Sang de la Terre, 2006 [1979].

⁷⁰ cf. Franck-Dominique VIVIEN, *op. cit.*, pour l'histoire de cette prise en compte de l'écologie par l'économie, en particulier les précurseurs oubliés.

⁷¹ Donella MEADOWS et alii, *op. cit.*. Le titre original de ce rapport est « *Limits to growth* » : les limites de la croissance.

« *capacité de charge des écosystèmes* »), ce qui est une caractéristique importante du développement durable.

La question de la survie est explicitement mise au cœur des préoccupations de la commission Brundtland : *Il y a des seuils qui ne peuvent être franchis sans mettre en danger l'intégrité de notre système. Aujourd'hui, nous approchons de beaucoup de ces seuils ; nous devons toujours garder en tête le risque de mettre en danger la perpétuation de la vie [the survival of life] sur Terre*⁷². Le développement durable projette de faire face à ces deux dangers interdépendants que sont la crise environnementale et la crise économique. Il faut *commencer à gérer les ressources environnementales afin d'assurer à la fois un progrès humain durable et la survie de l'humanité*⁷³.

L'idée de survie joue ainsi sur deux plans, dont les interrelations ne sont pas toujours évidentes. Le rapport Brundtland insiste d'abord sur la survie de l'humanité en tant qu'espèce, et la survie de la Terre elle-même. Puis, par glissements, il défend l'idée de la survie des modes de vie et de production. A un premier principe qui fait (à peu près) l'unanimité, celui de la survie de l'humanité, il adjoint un second principe, beaucoup moins unanime, celui de la poursuite de la croissance économique⁷⁴.

L'idée de survie n'est pas totalement absente non plus de la pensée de l'écologie politique, mais elle est formulée en d'autres termes et surtout, elle est subordonnée à l'idée d'autonomie. Pour le dire rapidement, l'avènement d'une société autonome résoudra par elle-même les problèmes d'épuisement des ressources et de pollutions, car elle sera une société autolimitée. Surtout, pour l'écologie politique, la survie qui doit être encouragée est celle de l'humanité et de son support, la Terre, pas celle de la croissance économique.

Une première tradition met donc l'accent sur les conditions politiques de l'existence humaine, insistant sur l'autonomie et l'absence de domination, et une seconde place au centre de ses

⁷² BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.33 (notre traduction).

⁷³ Ibid, p.1 (notre traduction), c'est nous qui soulignons.

⁷⁴ voir comme exemple de ce glissement constant, BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.8. Il y est écrit que le développement durable doit permettre de faire place « à une nouvelle ère de croissance économique » (notre traduction).

préoccupations les conditions physiques de cette même existence humaine, en pointant les déséquilibres écologiques et les impasses économiques (en termes d'épuisements des ressources naturelles) de nos modes de vie actuels. Bien que ces deux traditions se réclament également de l'écologie, on voit la distance les séparant.

Présent ou futur

Alors que l'écologie politique place l'*individu* au cœur de son action (bien que la notion d'autonomie doive être comprise également au sens collectif), c'est l'*espèce humaine* et sa survie au sens biologique qui intéresse le développement durable. Cette tension se fait particulièrement sentir autour de la notion de « *générations futures* ». C'est là le leitmotiv des tenants du développement durable : les générations futures auraient des droits inaliénables, qui seraient pourtant remis en cause par notre développement « *insoutenable* ». La définition principale du développement durable, telle que la donne le rapport Brundtland, est justement centrée autour de cette question : *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*⁷⁵. Il en découle donc des droits : *chaque être humain – ceux présents et ceux à venir – à droit à la vie et à une vie décente*⁷⁶. Cette présentation sous-entend un antagonisme entre les générations actuelles et les générations futures, au sens où ce que les premières consommeraient serait perdu pour les suivantes.

L'idée de générations futures défendue par le développement durable est en forte congruence avec la théorie de Hans Jonas : *'L'éthique du futur' ne désigne pas l'éthique dans l'avenir [...], mais une éthique d'aujourd'hui qui se soucie de l'avenir et entend le protéger pour nos descendants des conséquences de notre action présente*⁷⁷. Cette éthique, exigeant la survie de l'espèce humaine, a d'après Jonas un fondement ontologique,

⁷⁵ BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.8 (notre traduction).

⁷⁶ Ibid., p.41 (notre traduction).

⁷⁷ Hans JONAS, *Pour une éthique du futur*, Paris, Rivages, 2002 (1^{ère} édition allemande, 1993, trad. S. Cornille et Ph. Ivernel), p.69, c'est l'auteur qui souligne.

qui tient à la capacité de responsabilité de l'être humain : *En soi, la capacité de responsabilité oblige donc chaque fois ses détenteurs à rendre possible l'existence d'autres détenteurs futurs. Pour que la responsabilité ne disparaisse pas du monde – tel est son commandement immanent –, il faut qu'il y ait aussi des humains à l'avenir*⁷⁸. Les individus n'existent pas pour eux-mêmes, mais pour permettre l'existence d'individus futurs. L'action politique de l'écologie par en haut découle de cet impératif de survie, qui peut être formulé en termes biologiques, économiques (pour le développement durable) ou ontologiques (chez Hans Jonas).

Les tendances autocratiques et profondément élitistes de la pensée de Hans Jonas sont connues. Dans *Le Principe responsabilité*, Jonas énonçait déjà que les démocraties libérales et leurs foules hédonistes seraient incapables de prendre en charge l'avenir de l'humanité et que seule une *tyrannie bienveillante* composée d'une *élite avec des loyautés secrètes et des finalités secrètes* serait capable d'*assumer éthiquement et intellectuellement la responsabilité pour l'avenir*⁷⁹. Or, en adoptant l'idée de générations futures, le développement durable réactive ce discours et sa critique de la démocratie dont la temporalité lui paraît inadaptée. Dans les systèmes démocratiques *la prise de décision obéit généralement au cycle électoral (4 à 5 ans) ce qui empêche d'adopter une perspective de long terme*⁸⁰ entend-t-on. La temporalité du développement durable est celle du futur, mais d'un futur assez particulier. La notion de futur utilisée par le développement durable est particulièrement pauvre. Elle consiste en réalité en une simple projection/continuation des structures actuellement existantes dans un temps linéaire donné. Autrement dit, pour le développement durable, penser le futur ne signifie pas ouvrir un espace de transformations radicales possibles, mais naturaliser le système actuel, voire proposer une espèce de « *fin de l'histoire* ».

⁷⁸ Ibid, p.93-94.

⁷⁹ Hans JONAS, *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1990 [1979]. Cité par Dominique BOURG, *op. cit.*, 1996, p.72-73.

⁸⁰ OCDE, *op. cit.*, 2002, p.33.

La question ne se pose pas en ces termes pour l'écologie par en bas. Elle s'intéresse aux individus réellement existants et insiste sur le fait que les droits de ceux-ci ne sont actuellement pas respectés, notamment leurs droits sociaux et environnementaux. La lutte pour l'autonomie, pour le respect des droits des individus, est suffisante pour atteindre les objectifs que se fixent les tenants des droits des générations futures. Pour le dire autrement, on n'aurait pas besoin de la fiction des générations futures pour obtenir une préservation de la nature si les droits des individus existants à un environnement sain étaient déjà respectés. L'écologie politique ne lutte pas pour préserver la nature en vue du futur, mais elle lutte dans le présent pour les individus existants. La préservation de la nature à long terme en découlera nécessairement. Ce qui ne signifie pas qu'il faille attendre le grand soir pour tout changer, mais que, par des luttes constantes, le système pourra être réorienté pour les individus existants, et par conséquent pour les générations futures. Il n'y a alors aucun antagonisme entre générations présentes et futures. Mais l'antagonisme existe bien entre dominants et dominés, ceux du présent, comme ceux du futur.

La fiction des générations futures a le désavantage de rendre tout le monde, sans distinction, responsable de la dégradation de la planète. Elle fait disparaître les responsabilités actuellement très différenciées entre les individus. Au contraire, en montrant l'antagonisme existant actuellement entre dominants et dominés, la responsabilité est clairement assignée, et on se donne le moyen de changer vraiment la situation.

La question de la soumission de l'individu au collectif ou, *a contrario*, du collectif à l'individu est posée ici. Nous ne la résoudrons pas, si ce n'est pour faire remarquer que l'idée d'autonomie individuelle suppose par elle-même que le collectif (la société) soit au service des aspirations de l'individu. L'idée de survie de l'espèce semble plutôt impliquer que les individus ne sont jamais que les composantes d'un grand tout qui les dépasse. Hans Jonas parle de : *l'Etre en général, envers lequel, [...] nous sommes finalement contraints de par notre*

*responsabilité*⁸¹. L'idée de générations futures est alors la réification de cette entité transcendant les individus concrets. Le développement durable, en utilisant cette notion, et en en faisant un pilier de ses principes, se place implicitement du côté de l'espèce humaine en tant qu'espèce, plutôt que de celui des individus. Se pose alors la question de savoir qui définit les droits et les aspirations des générations futures ?

Vouloir ou savoir

Le développement durable, en tant qu'il prétend organiser la vie collective en vue d'un bien – la survie de l'humanité – se donne comme « *savoir* ». Son discours empreint de scientificité confirme cette impression. Il marque alors une différence entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas quel est le Bien et comment y parvenir.

Cette thématique du savoir a toujours été présente du côté de l'écologie par en haut. Ses pionniers étant des scientifiques, écologues, biologistes, etc., ils se réclamaient naturellement du savoir acquis dans leurs disciplines pour mettre en garde contre les dérèglements de la nature issus des interventions humaines. Par la suite, le développement durable s'est construit de manière consciente comme un savoir. Il se présente désormais comme un système de préceptes, découlant de quelques principes généraux et relativement complet. L'enjeu du développement durable n'est plus d'identifier les problèmes et leurs solutions (cette étape a déjà été franchie) mais de faire en sorte que ses préceptes soient adoptés et mis en œuvre. Comme le note l'OCDE, dans un monde parfait *des institutions qui fonctionnent correctement seraient déjà en place et la réalisation d'un développement durable nécessiterait uniquement l'engagement politique d'appliquer des objectifs bien définis*⁸². Cette orientation se marque notamment par la tendance du développement durable à présenter ses solutions

⁸¹ Hans JONAS, *op. cit.*, 2002, p.93.

⁸² OCDE, *op. cit.*, 2002, p.9.

comme les seules possibles et à nier la possibilité d'un choix politique sauf à vouloir courir à la catastrophe.

La marque de cet accent mis sur le savoir se trouve notamment dans l'utilisation incessante d'injonctions. Le rapport Brundtland, comme les rapports issus des deux grandes conférences internationales de l'ONU sur la Terre (Rio 1992 et Johannesburg 2002), de même que les textes d'organisations internationales comme l'OCDE, sont essentiellement des catalogues de mesures à prendre de toute urgence pour « *sauver la Terre* ». Il ne s'agit pas seulement de principes généraux ou de grandes orientations, mais d'une collection extrêmement détaillée d'actions à mener, de politiques à conduire. Par exemple, le programme d'Agenda 21, adopté au Sommet de la Terre à Rio⁸³, comprend quarante chapitres (qui traitent de la démographie, de la science, de l'éducation, du gouvernement...) et chacun de ces chapitres regroupe une cinquantaine de mesures à prendre afin de mettre en œuvre le développement durable (par exemple : 147 pour la protection des océans, 104 pour le développement rural, une dizaine pour le traitement des déchets radioactifs, etc.).

Le rapport Brundtland déjà opérait selon la même structure. Il visait d'une part à faire le point sur les dangers menaçant l'homme et l'environnement (e.g. : la déforestation, la surpopulation, la pauvreté, l'épuisement des ressources naturelles, les armes nucléaires...) et d'autre part à établir les pistes à suivre pour les éviter. Les rapports suivants ne visent qu'à préciser ces options, à les raffiner et à les appliquer à tous les niveaux de gouvernement. D'une manière plus générale, le développement durable se présente comme un impératif et comme une science. Les politiques publiques doivent alors découler non de valeurs politiques ou de choix, mais de décisions fondées scientifiquement. Néanmoins, *le lien entre le système de connaissance et le système de décision n'est pas satisfaisant*⁸⁴ en l'état actuel des sociétés démocratiques. Une conclusion s'impose alors pour le développement durable comme savoir : il faut *renforcer les liens entre la science et la*

⁸³ ONU, *op. cit.*, 1999 [1993].

⁸⁴ OCDE, *op. cit.*, 2002, p.33.

*prise de décision*⁸⁵, autrement dit renforcer le poids de l'expertise technocratique dans la politique.

Le savoir inhérent au développement durable n'est pas réparti entre tous. Certaines personnes ou certains groupes le détiennent et sont donc chargés de mettre en œuvre ses principes. L'identité des détenteurs de ce savoir varie. Tour à tour, il s'agit de scientifiques, d'experts, de « *sages* » (comme chez Hans Jonas) ou plus classiquement de gouvernants. Néanmoins ces derniers doivent s'appuyer sur un savoir d'origine experte. Ainsi pour l'OCDE : *La capacité des pouvoirs publics de traiter ces questions à long terme de façon efficace dépend étroitement de leur aptitude à prévoir l'évolution de la situation et les problèmes naissants. [...] Des partenariats associant les autorités publiques, le secteur privé et l'université – basés sur une stratégie de recherche cohérente – étofferaient les moyens d'information scientifique dont les pouvoirs publics doivent disposer pour fonder leurs décisions*⁸⁶. Le développement actuel de pans entiers de l'Université et de la recherche scientifique dédiés à cette thématique confirme la nécessité pour le développement durable de former ses spécialistes et de développer son expertise propre. Alors que l'écologie politique s'est construite justement contre la « *technostructure* » du monde contemporain (comprenant à la fois la science, la technique, et l'industrie), le développement durable participe pleinement à celle-ci. Un corps de « *spécialistes* » se développe, détenteurs du « *monopole radical* » du savoir, que dénonce avec force l'écologie par en bas. Pour Ivan Illich, *si le besoin d'une défense contre le monopole radical du savoir n'est pas reconnu, celui-ci renforcera et affinera son outillage jusqu'à entraîner un dépassement du seuil humain de résistance à l'inaction et à la passivité*⁸⁷.

La lecture des textes fondateurs confirme ainsi cette structure de pensée : le développement durable sait ce qui est bon et comment y parvenir. Le savoir se déploie alors sur deux

⁸⁵ Ibid, p.33.

⁸⁶ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.56.

⁸⁷ Ivan ILLICH *op. cit.*, p.84.

plans. Un premier plan est d'ordre métaphysique, c'est celui de l'*impératif* : on sait ce qui est bon pour les individus et pour la Terre. Un deuxième plan est d'ordre technique ou expert, c'est celui de la *science* : on sait quel est le meilleur (ou le seul) moyen d'arriver au bon résultat.

Or, en se posant comme *impératif* et comme *science* (comme *savoir*), le développement durable récuse ipso facto la *politique*, comprise comme choix (ou comme *vouloir*). Le développement durable dévalorise ainsi la politique qui n'apparaît guère que comme un obstacle à la mise en œuvre des principes rationnels du développement durable. Par exemple, l'OCDE, analysant l'administration publique, note que *la faible politisation des hauts fonctionnaires paraît contribuer à une meilleure prise de conscience* [du développement durable]⁸⁸. La politique se résume alors à la mise en œuvre de politiques publiques. Comme le relève avec justesse Edwin Zaccai, *un mot émerge dans le Rapport Brundtland, un mot qui va revenir à de nombreuses reprises dans tous le processus de développement durable, qui est ici initié. C'est le mot gestion (managing). Nouvelle gestion, meilleure gestion, gestion intégrée... les formules varieront, mais la recherche se poursuivra en ce sens*⁸⁹. Le développement durable fait de la gestion environnementale, alors que l'écologie politique fait de la politique.

Un aspect secondaire de cette partition entre une doctrine du savoir et du vouloir est la propension de la première à tenir un discours catastrophiste. Les ouvrages du développement durable commencent généralement par une litanie de catastrophes ravageant ou menaçant la Terre et ses habitants, par exemple : *Parmi les dangers qui guettent l'environnement, la possibilité d'une guerre nucléaire, ou d'un conflit militaire d'une moindre échelle impliquant des armes de destruction massive, est sans aucun doute le plus grave*⁹⁰. A cette aune les propositions énoncées par la suite paraissent non seulement raisonnables mais urgemment nécessaires et peu discutables. L'écologie

⁸⁸ OCDE, *op. cit.*, 2002, p.12.

⁸⁹ Edwin ZACCAI, *op. cit.*, p.65-66.

⁹⁰ BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.290 (notre traduction). Il est vrai que ce rapport est paru en 1987, soit avant la fin de la guerre froide.

politique, si elle a également recours aux références catastrophistes, préfère généralement se présenter comme un choix politique. Elle ne dit pas qu'il n'y a qu'une issue possible, elle prétend seulement que sa solution est meilleure. Comme l'exprime Ivan Illich : *La société peut cantonner sa survie dans les limites fixées et renforcées par une dictature bureaucratique, ou bien réagir politiquement à la menace en recourant aux procédures juridiques et politiques. La falsification idéologique [...] nous voile l'existence et la possibilité de ce choix*⁹¹.

De cette pensée du savoir découle un impératif technologique : il est possible de mettre en œuvre des solutions techniques ou technologiques au défi écologique. L'écologie par en bas dénonce de son côté ces visées scientistes et technocratiques : *En matière de sciences humaines, il n'y a pas de conclusion certaine, indiscutable. Il n'y a donc pas de 'Vérité' politique*⁹².

Critique de la technique ou solution technique

Se posant comme un savoir, le développement durable va mobiliser des ressources techniques afin de résoudre les problèmes « techniques » de survie de l'espèce. Pour l'écologie politique, qui au contraire se donne comme choix politique, le développement même de la technique est ce qui pose problème.

L'écologie politique, critique de la science et de la technique

La critique de la technique est une source majeure de l'écologie politique (au travers de Lewis Mumford, Murray Boockchin, Bernard Charbonneau, Jacques Ellul ou Ivan Illich notamment). Couplée à la critique plus générale de nos modes de production, elle reste une valeur fondamentale de l'écologie par en bas⁹³. Celle-ci, refusant l'idée de neutralité de la

⁹¹ Ivan ILLICH, *op. cit.*, p.144, c'est l'auteur qui souligne.

⁹² René DUMONT, *Seule une écologie socialiste...*, Paris, Robert Laffont, 1977, p.256.

⁹³ Cette « critique de la technique » ne se joue néanmoins pas sur le même plan que celle de Martin Heidegger (et de son épigone Hans Jonas). L'écologie politique porte

technique ou le découplage des fins et des moyens, énonce que le développement de la technique est lié à celui du monde industriel et à la destruction de la nature par le mode de production capitaliste⁹⁴.

Mais la critique qu'elle en donne est politique, au sens où elle dénonce d'abord le fait que *ce sont à leur tour la science et la technique qui aujourd'hui assument [...] la fonction de donner à la domination sa légitimation*⁹⁵. Car, comme le dit Castoriadis, *la présentation de la science et de la technique comme des moyens neutres ou comme de purs et simples instruments, n'est pas simple 'illusion' : elle fait précisément partie de l'institution contemporaine de la société – c'est à dire, elle fait partie de l'imaginaire social dominant de notre époque*⁹⁶. Le recours à la science et à la technique n'est pas une fonction collatérale de nos sociétés, mais un de ses principes régulateurs ; elles sont devenues des valeurs en soi et se trouvent au fondement de la légitimation du mode de production industriel. *La prise de l'homme sur l'outil s'est transformée en prise de l'outil sur l'homme*⁹⁷. La conquête de l'autonomie et l'émancipation des dominations doit donc passer par une critique de ces moyens qui sont devenus des fins ; soit la création d'une société conviviale. Pour Ivan Illich, il s'agit *d'une société qui donne à l'homme la possibilité d'exercer l'action la plus autonome et la plus créative, à l'aide d'outils moins contrôlables par autrui*⁹⁸.

Aujourd'hui, dans le prolongement de cette tradition, on observe que le courant critique de la sociologie des sciences (« science studies ») se réclame de l'écologie politique. Il s'agit à nouveau de démystifier ce qui se présente un peu trop

une critique de la technique comme domination, elle se place sur un plan politique. A contrario la critique heideggéro-jonassienne est d'abord une critique de la Modernité et une exaltation de valeurs « traditionnelles ». Voir notamment Dominique BOURG, « Qu'est-ce que la technique ? », in *op. cit.*, 2003, p.21.

⁹⁴ cf. Cornelius CASTORIADIS « Technique », in *Encyclopaedia Universalis*, corpus 17, Paris, 1988, p.755-761.

⁹⁵ Jürgen HABERMAS, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973 [1968], p.37 (trad. J.-R. Ladmiral).

⁹⁶ Cornelius CASTORIADIS et Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, p.22.

⁹⁷ Ivan ILLICH, *op. cit.*, p.26.

⁹⁸ Ibid., p.43

rapidement comme objectif et indiscutable (la Science) et peut donc servir à des entreprises de domination. C'est le programme de l'ouvrage de Bruno Latour, *Politiques de la nature*⁹⁹ ou d'Isabelle Stengers et de son *Sciences et pouvoirs*¹⁰⁰. En recomposant l'épistémologie des sciences, on peut réintroduire de la politique, c'est-à-dire de la démocratie.

La domination dans nos sociétés avance donc sous le couvert de la technique « neutre », simple objet au service de l'homme. L'écologie politique condamne cette représentation et montre, au contraire, que c'est dans la technique que se cristallise la logique de domination du système économique de croissance. La visée d'autonomie passe alors par l'émancipation vis-à-vis du système technico-productif, ce qu'affirme Castoriadis : *A mes yeux, le mouvement écologique est apparu comme un des mouvements qui tendent vers l'autonomie de la société; [...]. Dans le mouvement écologique, il s'agit, en premier lieu, de l'autonomie par rapport à un système technico-productif, prétendument inévitable ou prétendument optimal: le système technico-productif qui est là dans la société actuelle. [...] il engage potentiellement tout le problème politique et le problème social*¹⁰¹. Or, l'asservissement à la société industrielle au travers de ses outils profite à certains : *Jamais l'outil n'a été aussi puissant. Et jamais il n'a été à ce point accaparé par une élite*¹⁰².

La critique de la technique contemporaine ne signifie néanmoins pas un retour à l'âge de pierre. C'est un changement quantitatif et qualitatif que l'écologie politique appelle de ses vœux. Ivan Illich pose cette problématique en affirmant que *l'homme a besoin d'un outil avec lequel travailler, non d'un outillage qui travaille à sa place. Il a besoin d'une technologie qui tire le meilleur parti de l'énergie et l'imagination*

⁹⁹ Bruno LATOUR, *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 2004 [1999].

¹⁰⁰ Isabelle STENGERS, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, 2002 [1997]. Bien qu'Isabelle Stengers, soit par ailleurs une partisane du développement durable, ce qu'elle entend par là nous semble relever effectivement de l'écologie par en bas. Voir son interview dans *La Revue Durable*, n°6, juillet-septembre 2003, p.6-10.

¹⁰¹ Cornelius CASTORIADIS et Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, p.39.

¹⁰² Ivan ILLICH *op. cit.*, p.105.

*personnelles, pas d'un outillage qui l'asservisse et le programme*¹⁰³. Il s'efforce de montrer, comme André Gorz, que d'autres outils, d'autres techniques existent qui permettent de reconquérir l'autonomie. Le simple fait d'utiliser des objets construits pour durer est déjà un pas vers plus d'écologie, moins de production et plus de maîtrise sur son environnement immédiat. Ainsi, une société écologique ne connaîtrait plus les changements saisonniers des modes qui induisent une surconsommation de textile. Les objets seraient construits pour durer et pour être réparables facilement par tout un chacun. Par exemple, à l'automobile il faudrait préférer la bicyclette, engin autonome par excellence¹⁰⁴.

Enfin, les solutions « *techniques* » aux problèmes environnementaux apparaissent à l'écologie politique comme un leurre, en tendant non à réduire la croissance, mais à lui donner de nouvelles ressources. L'idée, par exemple, que des améliorations techniques permettraient de consommer toujours moins d'énergie en augmentant l'efficacité énergétique des objets ne tient pas, car les gains en efficacité sont affectés non à la diminution de la consommation énergétique, mais à l'augmentation de l'utilisation de l'objet en question. C'est « *l'effet rebond* » en économie. Un exemple classique en est la « *conjoncture de Zahavi* », bien connue des ingénieurs en systèmes de transport, qui stipule que, quel que soit l'état technologique des infrastructures de transport, les individus affectent une heure de leur temps quotidien aux déplacements. Ainsi, devant une amélioration de l'offre de transport (par exemple une nouvelle ligne de métro), les individus, en moyenne, ne choisiront pas de diminuer de moitié leur temps de transport vers le centre, mais iront s'installer plus loin en périphérie. Cette conjoncture est vérifiée depuis les années 1960, où les améliorations des infrastructures routières, loin de réduire le temps global de déplacement, ont conduit à l'extension suburbaine des villes. Les solutions techniques aux

¹⁰³ Ivan ILLICH, *op. cit.*, p.27.

¹⁰⁴ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.77-87.

problèmes environnementaux ne permettraient donc pas de les résoudre, et tendraient même à les aggraver¹⁰⁵.

Si l'écologie politique émet une violente critique de la technique, comme domination et comme aliénation, c'est qu'elle y voit l'instrument de la perte de maîtrise et de l'hétéronomie généralisée de nos sociétés. La technique est toujours congruente des valeurs du système qui l'a produite. En ce sens, vouloir apporter des solutions techniques à la crise environnementale, ce n'est que renforcer la logique qui a précédé sa mise en œuvre. En changeant de système, en allant vers la société conviviale, les outils idoines au service de l'individu seront créés. De même, c'est en adoptant des outils conviviaux que cette société pourra émerger.

Le développement durable comme science et comme technique.

Le développement durable, qui se présente comme science, ne se soucie pas de la question de la domination et parie que des solutions techniques sont possibles et souhaitables pour surmonter les crises environnementales. Il est explicitement mentionné dans le rapport Brundtland que le développement durable est *limité par l'état de la technologie*¹⁰⁶, impliquant que des découvertes technologiques permettront une croissance plus grande et moins destructrice de la nature. Cette confiance en la science et la technique, comme nous l'avons montré, est si grande que la plupart des problèmes environnementaux ont déjà leur solution durable qu'il suffit de mettre en œuvre. On en appelle explicitement à plus de développements de la technique là où celle-ci est peu présente (pays du Sud) et une réorientation de la technique vers plus de prise en compte de l'environnement là où elle est dominante (pays du Nord)¹⁰⁷. C'est ce que prévoit le neuvième principe de la déclaration de Rio sur

¹⁰⁵ Sur cette question, en lien avec le changement climatique, voir le très bon article de CLARK Brett et YORK Richard, « Carbon Metabolism: Global Capitalism, Climate Change, and the Biospheric Rift » in *Theory and Society*, vol. 34, n°4, 2005, pp. 391-428.

¹⁰⁶ BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.43 (notre traduction).

¹⁰⁷ Ibid, p.60-62.

l'environnement et le développement : *Les Etats devraient coopérer afin de renforcer la mise en œuvre endogène du développement durable en améliorant la compréhension scientifique aux moyens d'échanges de savoirs scientifiques et technologique et en mettant en valeur le développement, l'adaptation, la diffusion et le transfert de technologies, y compris les technologies nouvelles et innovatrices*¹⁰⁸. Le développement durable n'est pas une réflexion sur la technique et ses conséquences, il est une marche à suivre pour l'application de solutions techniques aux maux causés par la technique.

Bien qu'il en appelle au principe de précaution et fasse montre de beaucoup de circonspection et de prudence, le développement durable repose sur l'idée qu'une connaissance rationnelle quasi-complète de la nature est possible, et que, par conséquent, des solutions technologiques aux problèmes environnementaux sont possibles. En un sens, il réactive la vieille idée de maîtrise rationnelle de la nature, idée éminemment dangereuse pour l'écologie par en bas : *l'énoncé programmatique de Descartes : atteindre au savoir et à la vérité pour 'nous rendre maître et possesseurs de la nature'. C'est dans cet énoncé du grand philosophe rationaliste que l'on voit le plus clairement l'illusion, la folie, l'absurdité du capitalisme*¹⁰⁹.

Le développement durable perçoit la technique comme un simple instrument au service de l'homme. Il se refuse à établir un lien entre destruction de la nature et développement de la technique *en soi*. Il pense que certaines techniques sont bonnes pour l'environnement et qu'il convient de les développer, que certaines sont mauvaises et qu'il faut les abandonner. C'est là un des ressorts majeurs du « *principe de précaution* » promu par le développement durable¹¹⁰. La critique politique de la technique comme domination ne se pose pas pour lui. L'écologie politique *a contrario* énonce une double critique de la technique. Premièrement une critique politique, de la

¹⁰⁸ ONU, *op. cit.*, 1999 [1993], p.10 (notre traduction).

¹⁰⁹ Cornelius CASTORIADIS et Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, p.37-38.

¹¹⁰ cf. le principe 15 de la déclaration de Rio : ONU, *op. cit.*, 1999 [1993], p.10.

technique comme domination plus d'ailleurs que comme « *dénaturation* ». Deuxièmement, une critique écologique des dévastations de la nature induite par une technique toujours plus présente. Elle lie intrinsèquement développement de la technique et perte de l'autonomie.

Un exemple : le nucléaire, politique ou technique?

Il peut sembler secondaire de distinguer entre écologie par en haut et par en bas sur la question du nucléaire civil. Pourtant, il s'agit là d'un point qui est à la fois fortement discriminant et révélateur de logiques plus profondes. L'opposition de l'écologie politique à l'énergie nucléaire n'est pas seulement un choix énergétique. Elle n'est pas non plus, comme on peut l'entendre, le reflet d'une peur irrationnelle, pré-moderne, de la technique. A l'inverse, l'acceptation (ambiguë, cf. infra) de l'énergie nucléaire par les tenants du développement durable ne peut se comprendre en dehors de choix politiques plus généraux.

Du point de vue du développement durable, l'énergie nucléaire n'est jamais présentée que comme un choix technologique parmi d'autres, qu'il s'agit d'évaluer pour ses coûts et bénéfices environnementaux¹¹¹. Au terme d'un chapitre balancé entre arguments pour et contre, le rapport Brundtland se déclare fortement réservé sur le développement de cette énergie, sans toutefois la rejeter totalement¹¹². En particulier, le fait que l'énergie nucléaire soit censée ne pas émettre de gaz à effet de serre pour sa production, est mis en avant comme mesure de lutte contre le réchauffement climatique planétaire. En même temps, des réserves sont émises quant aux coûts réels et à la dangerosité de cette énergie. Des réserves, mais pas de rejet total ; en tout cas le débat est situé sur un plan purement technique. Il en va de même dans le rapport du sommet de Rio : la question du nucléaire est abordée sous l'angle de la meilleure

¹¹¹ BRUNDTLAND, *op. cit.*, p. 168.

¹¹² Ibid., p.181-189.

gestion possible des déchets radioactifs, sans remettre en cause la production de ces déchets¹¹³.

L'énergie nucléaire est ainsi plutôt appréciée des partisans de l'écologie par en haut. Le naturaliste Jean Dorst, que nous avons identifié à ce courant, écrivait à la fin des années 1970 : *l'énergie nucléaire, grand espoir de l'humanité et seule capable de prendre la relève des énergies classiques. [...] Une énergie propre en fabuleuse abondance. Voilà de quoi rêver !*¹¹⁴ Une dizaine d'années avant l'accident de Tchernobyl, il pouvait ajouter : *Les risques cancérogènes ou mutagènes sont en pratique infimes. Par ailleurs aucun accident nucléaire isolé ne pourrait entraîner des catastrophes écologiques aussi graves que celles auxquelles nous faisons face actuellement du fait de l'usage du pétrole ou d'autres produits industriels*¹¹⁵. Il soulignait par ailleurs la nécessité de réduire le développement économique ainsi que la consommation d'énergie, insistant sur d'autres sources potentielles d'énergie. Sa foi dans l'énergie nucléaire est indissociable de sa croyance en la capacité de la science et des scientifiques à trouver des solutions techniques aux maux de l'humanité.

Dominique Bourg, défenseur du développement durable, y associe inévitablement l'énergie nucléaire. Il s'agit à nouveau, dans cette logique, d'un choix technique, nécessaire, le seul possible si l'on veut réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le risque du changement climatique surpassant le risque du nucléaire : *Il semble donc qu'on ne pourra pas se passer aisément du nucléaire, une énergie certes dangereuse, dont le passé, socialement lourd, a été entaché par un manque violent de transparence*¹¹⁶.

D'une manière générale, pour l'écologie par en haut, le choix du nucléaire n'est perçu que comme un choix technique, souvent présenté, d'ailleurs, comme le seul possible. Ce choix est néanmoins opéré (avec quelques fois des réserves importantes) car une grande confiance est accordée au développement de la science et de la technique, censées garantir

¹¹³ ONU, *op. cit.*, 1999 [1993], p.215-216.

¹¹⁴ Jean DORST, *op. cit.*, p.157.

¹¹⁵ Ibid, p.158.

¹¹⁶ Dominique BOURG, *op. cit.*, 2002, p.43.

le contrôle à long terme de cette énergie, réduire ses coûts et ses risques et permettre une solution à la question des déchets.

L'écologie politique au contraire, si elle ne néglige pas les arguments techniques¹¹⁷, présente son refus de l'énergie nucléaire sur un plan essentiellement politique. Des critiques fondamentales sont adressées au nucléaire sur sa dangerosité (critiques renforcées après Tchernobyl) et sur son coût réel (qui serait systématiquement sous-estimé par ses partisans). Néanmoins l'essentiel n'est pas là, mais relève du mode de fonctionnement économique de la société (1) et de l'organisation politique de celle-ci (2).

1. Pour l'écologie politique, il est impossible de séparer la question de la production de l'énergie de celle de son utilisation. Ainsi, il est vain de se demander si le nucléaire peut subvenir aux besoins en énergie avant de questionner ces « *besoins* ». C'est donc la société de croissance qu'il s'agit d'interroger en premier lieu, et les raisons de tels besoins en énergie, avant de se pencher sur les moyens de les fournir. Or les critiques écologiques du nucléaire montrent que loin de subvenir à des besoins préexistants, l'industrie nucléaire cherche à créer de nouveaux besoins pour justifier son développement. Bref, plutôt que de répondre à une demande (les « *besoins* »), l'offre va chercher à la susciter.

André Gorz prend, à cet égard, l'exemple d'EDF (Electricité de France) qui dans les années 1970 aurait lancé l'idée du « *tout électrique* » (notamment en matière de chauffage domestique) afin de justifier le développement de productions nouvelles d'énergie : *En fait le lancement du 'tout électrique' ne pouvait s'expliquer que dans la perspective du 'tout nucléaire' : il s'agissait de préparer le terrain, les esprits et le réseau à la relève des combustibles fossiles par l'atome. EDF voyait plus loin qu'on ne croit*¹¹⁸. La campagne de René Dumont prenait le même exemple¹¹⁹. Et de manière intéressante, trente ans plus tard, la commission « Énergie » des Verts français dénonce encore la tendance d'EDF d'encourager au développement du

¹¹⁷ cf. LES AMIS DE LA TERRE, *L'escroquerie nucléaire*, Paris, Stock, 1975.

¹¹⁸ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.116.

¹¹⁹ René DUMONT et alii, *op. cit.*, 1974, p.53.

chauffage électrique afin de justifier l'hégémonie du nucléaire¹²⁰. Ainsi, bien loin d'être un simple choix technique, le développement du nucléaire civil serait le résultat d'une volonté politique, participant de l'*hybris* de la société de croissance et la perpétuant.

2. *Dès le départ, l'option nucléaire s'avérerait incompatible avec la démocratie*¹²¹. Comme nous l'avons compris, la question nucléaire est essentiellement politique pour les tenants de l'écologie par en bas. Celle-ci refuse le nucléaire, non seulement à cause de ses problèmes techniques (dangerosité, coûts), mais surtout car il implique une structure sociale et politique antidémocratique. D'après elle, le développement du nucléaire ne peut prendre place que dans une société « hiérarchique », centralisée et usant de la force contre ses propres citoyens. Elle implique la puissance d'un complexe techno-industriel avancé et qui ne soit pas soumis au contrôle politique. Pour le dire en un mot, l'énergie nucléaire est, pour Gorz, un « électrofascisme »¹²². De même pour René Dumont : *Le fait de choisir l'énergie nucléaire plutôt que les énergies solaire, éolienne ou fluviale est significatif. Il représente le désir de garder le monopole de l'énergie à la minorité qui tient les cartes du jeu*¹²³.

La dénonciation du caractère antidémocratique du nucléaire se marque ainsi d'abord par le refus du pouvoir des experts : *Il ne restait plus qu'à convaincre ou, au moins, à anesthésier le peuple en le plaçant très vite devant des faits accomplis d'une immense portée, présentés toujours comme des décisions d'ordre technique, de la compétence des technocrates. [...] le nucléaire ne peut se déployer que si les gens font confiance aux techniciens et experts, seuls détenteurs de la connaissance vraie, seuls dépositaires de l'intérêt public, seuls habilités à prendre des décisions*¹²⁴.

¹²⁰ Maryse ARDITI, Alain DORANGE et la commission Energie des Verts, *Energie pour tous, faire mieux avec moins*, brochure sans date ni lieu de publication [2004], p.66.

¹²¹ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.112.

¹²² notamment, André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.119.

¹²³ René DUMONT et alii, *op. cit.*, 1974, p.55.

¹²⁴ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.119.

D'autre part, le caractère antidémocratique du nucléaire, outre le pouvoir donné aux technocrates, tient à ce qu'il requière une militarisation généralisée de la société. *La société nucléarisée suppose la mise en place d'une caste de techniciens militarisés, obéissant, à la manière de la chevalerie médiévale, à son propre code et à sa propre hiérarchie interne, soustraite à la loi commune et investie de pouvoirs étendus de contrôle, de surveillance et de réglementation*¹²⁵. La critique du nucléaire, porteur d'une société de contrôle généralisée, correspond à la volonté d'autonomie de l'écologie politique et à sa dénonciation du pouvoir étatique. *Refuser le programme nucléaire, c'est refuser la logique du capitalisme et le pouvoir de son Etat*¹²⁶.

Citoyens ou experts

Si l'écologie par en bas critique la technique et refuse une société basée sur le savoir, elle n'accepte pas plus l'idée que la politique serait le domaine d'experts. Plus précisément, elle dénonce la spécialisation de nos sociétés (fondée sur la division croissante du travail) et la perte d'autonomie qui en découle. Les individus, dans une société complexe et interdépendante, perdraient la maîtrise des différents outils nécessaires à leur vie et n'auraient plus prise sur leur environnement immédiat. Sur un ton parfois passéiste – surtout chez Ivan Illich – l'écologie par en bas regrette un temps où chacun pouvait s'autosuffire.

L'exemple de la bicyclette – engin autonome, autopropulsé, facilement réparable par chacun –, qui a été remplacé par l'automobile – véhicule impliquant une dépendance à un système de route, d'approvisionnement en carburants, etc. – serait paradigmatique de l'écart croissant entre les citoyens et les spécialistes. L'écologie par en bas va plus loin encore, en considérant certaines institutions fondamentales des sociétés contemporaines comme étant les pourvoyeuses du besoin de dépendance et d'infantilisation vis-à-vis des spécialistes. L'école et la médecine en particulier seraient ces institutions

¹²⁵ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.123.

¹²⁶ *Ibid.*, p.128.

hétéronomes visant à la soumission. *Les gens savent ce qu'on leur a appris, mais ils n'apprennent plus par eux-mêmes. Ils sentent qu'ils ont besoin d'être éduqués*¹²⁷. Pour Illich, le développement d'une classe d'individus, dotés du savoir médical et s'étant arrogés avec succès le monopole de la pratique médicale, dévaloriserait *ipso facto* les savoirs populaires et vernaculaires : *Le monde entier devient un hôpital peuplé de gens qui doivent, à longueur de vie, se plier aux règles d'hygiène et aux prescriptions médicales*¹²⁸. Les individus sont alors dépossédés de la possibilité de se soigner eux-mêmes. Ce monopole radical, matériel et symbolique a pour fonction de rendre les individus encore plus dépendants de la « méga-machine » de la société industrielle.

De même, les savoirs et les connaissances qui n'ont pas été acquis dans une institution agréée par l'Etat (l'école, l'université, ...) n'auraient plus aucune valeur. Bien loin d'apprendre quoi que ce soit, l'école fonctionnerait comme lieu de tri et de hiérarchisation des individus, visant à rendre naturelles ou scientifiques les différences de statuts. Pour Illich, *la redéfinition des processus d'acquisition du savoir en termes de scolarisation n'a pas seulement justifié l'école en lui donnant l'apparence de la nécessité ; elle a aussi créé une nouvelle sorte de pauvres, les non-scolarisés, et une nouvelle sorte de discrimination sociale, la discrimination de ceux qui manquent d'éducation par ceux qui sont fiers d'en avoir reçu. L'individu scolarisé sait exactement à quel niveau de la pyramide hiérarchique du savoir il s'en est tenu*¹²⁹. L'école est le lieu de la reproduction des inégalités, mais surtout de la structure hiérarchique, hétéronome de la société. Sa fonction est de *prolonger et corroborer – et non pas de contrecarrer ou de corriger – l'action désintégratrice, infantilisante, déculturante de la société et de l'Etat*¹³⁰. Il est moins question ici de domination au sens strict du terme, que d'institutions paternalistes, détruisant l'autonomie des individus, afin de les soumettre aux impératifs de la société de croissance.

¹²⁷ Ivan ILLICH *op. cit.*, p.90.

¹²⁸ Ibid., p.20.

¹²⁹ Ibid., p.41.

¹³⁰ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.45.

La santé ou l'éducation sont devenues des affaires de spécialistes, ayant le monopole d'exercice de leur discipline, sans que cela ne soit réellement justifié par un besoin. Là encore, une politique écologiste devrait lutter contre cette aliénation sociétale et étatique afin de reconquérir l'autonomie.

Pour sortir de la dépendance vis-à-vis de la société industrielle, l'écologie par en bas en appelle à la création d'une société conviviale et à une « *déprofessionnalisation* »¹³¹. Celle-ci passe par la création d'outils adaptés à l'homme et maîtrisables par chacun. Un exemple de cette reconquête de l'autonomie serait la création d'ateliers communautaires autogérés, à l'échelle des quartiers, qui permettraient à chacun durant son temps libre de donner libre cours à son imagination créatrice, et de produire les objets superflus qu'il désire. Cette sortie de la dépendance implique le refus d'accorder à des spécialistes le monopole du savoir sur des domaines de l'existence¹³². Dans cette optique, tout le monde peut être son propre médecin (au moins pour la plupart des affections quotidiennes) et l'éducateur de ses enfants. La spécialisation n'existe qu'en tant qu'elle légitime une dépendance accrue à la méga-machine étatique et donc une certaine domination.

Ce refus de la spécialisation outrée et de la captation du savoir par certains s'étend également (et même d'abord) au domaine politique. Il ne devrait pas exister une classe d'individus possédant le monopole du savoir politique. L'action politique ne devrait pas plus se fonder sur une connaissance scientifique ou experte, mais refléter les opinions de tout un chacun. D'où l'insistance mise par l'écologie politique sur une version forte de la démocratie (nous y reviendrons) qui postule une égalité radicale entre les individus et n'accorde pas une supériorité à la parole éclairée des experts. *L'expert ne représente pas le citoyen, il fait partie d'une élite dont l'autorité se fonde sur la possession exclusive d'un savoir non communicable*¹³³.

¹³¹ Ivan ILLICH *op. cit.*, p.63.

¹³² Ibid., p.13.

¹³³ Ibid., p.127.

Le développement durable se basant, comme nous l'avons vu, sur un savoir et postulant que les problèmes environnementaux sont des problèmes techniques, valorise au contraire la figure de l'expert. Dans sa version la plus consensuelle, il énonce que ces experts (scientifiques, experts gouvernementaux, ...) doivent informer l'action politique afin que les décisions se prennent sur la meilleure base possible. D'après l'OCDE, *l'expérience récente a montré que les changements requis dans les politiques et les comportements [pour mettre en œuvre le développement durable] peuvent être difficiles à obtenir face à l'ignorance, à l'inertie et aux intérêts acquis*¹³⁴. Il existe donc l'idée que la décision politique est, dans une large mesure, une décision technique, comme nous l'a montré le cas du nucléaire. L'expert est alors celui qui apparaît comme objectif, porteur d'un savoir universel et détaché des intérêts particuliers, à l'inverse des politiciens ou des groupes d'intérêts. La décision politique se doit d'être informée, quasi-scientifique, objective et portée à l'intérêt général.

Néanmoins, dans certaines versions de l'écologie par en haut – Hans Jonas nous le montre une fois de plus – il est même question de ne plus prendre en compte que les experts, seuls à même de comprendre les processus et de formuler les bonnes décisions. Car, dans cette optique, tous les individus ne sont pas égaux devant la capacité à gouverner. D'après Hans Jonas, *un discernement de ce type n'est nécessairement partagé que par un nombre relativement restreint d'individus. Pour ce faire, il faut tout d'abord disposer d'une connaissance approfondie et d'une bonne compréhension des choses. Il faut ensuite être tout à fait affranchi des intérêts personnels et disposer d'une certaine dose d'altruisme et de dévouement en faveur de ce qu'appellent les intérêts véritables de l'humanité*¹³⁵.

Le développement durable, en tant que management environnemental, sans tomber dans cette extrémité, n'en valorise pas moins l'expert pouvant répondre techniquement à des questions techniques. Par exemple sur le plan économique,

¹³⁴ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.29.

¹³⁵ Hans JONAS, « Au plus proche d'une issue fatale », (entretien réalisé en 1992), in *Une éthique pour la nature*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, (trad. S. Courtine Denamy), p.31-32.

la question n'est pas de savoir quel mode de production est souhaitable (il est supposé donné ou intangible), mais comment « *internaliser* » les coûts d'un développement non-durable¹³⁶. Le développement durable pose des questions techniques, auxquelles les experts peuvent répondre, alors que l'écologie par en bas pose des questions politiques auxquelles tous les individus devraient pouvoir répondre.

Démocratie ou participation¹³⁷

L'écologie par en bas, comme pensée de l'autonomie, place au cœur de ses préoccupations l'exigence démocratique. En tant qu'elle considère les individus comme fondamentalement égaux et responsables, et qu'elle ne se représente pas la politique comme un savoir, l'écologie politique ne peut que promouvoir une version forte de la démocratie, *une démocratie en réalité et non pas en paroles*¹³⁸. Puisqu'il n'y a pas de savoir qui devrait diriger les actions humaines et qu'il ne peut y avoir d'experts dans ce domaine, toutes les opinions en matière politique se valent et seul le gouvernement de tous par tous est acceptable. Comme l'exprime Castoriadis : *Le point essentiel est qu'en démocratie nous n'avons pas une science de la chose politique et du bien commun, nous avons l'opinion des gens ; ces opinions s'affrontent, se discutent, s'argumentent, et puis finalement, le peuple, la collectivité, se détermine et tranche par son vote*¹³⁹. De plus, les procédures délégatives ou représentatives paraissent suspectes à l'écologie par en bas, en tant qu'elles participent d'une hétéronomie. Surtout, ces dernières impliquent une spécialisation et une centralisation du domaine politique qu'elle refuse.

¹³⁶ Voir par exemple Philippe BONTEMS et Gilles ROTILLON, *L'économie de l'environnement*, Paris, La Découverte, 2003 [1998], p.97-110.

¹³⁷ Pour une réflexion plus approfondie sur les éléments soulevés dans cette partie, voir Romain FELLI, « Développement durable et démocratie: la participation comme problème », in *Urbia, Les cahiers du développement urbain durable*, 3, 11-28, 2006.

¹³⁸ Cornelius CASTORIADIS, « L'écologie contre les marchands » (1992), in *Une société à la dérive*, Paris, Seuil, 2005, p.238.

¹³⁹ Cornelius CASTORIADIS, « Les enjeux actuels de la démocratie » (1986), in *op. cit.*, 2005, p.156.

La diffusion du modèle de gouvernement représentatif est liée à la formation de l'Etat moderne, à la révolution industrielle et à la spécialisation croissante de l'économie (liée à l'intensification de la division du travail). La représentation est apparue comme la procédure la plus apte à permettre de régler les affaires de l'Etat, sans empêcher le développement de l'économie. Comme l'a justement dit en 1819 le penseur libéral Benjamin Constant : *Le système représentatif n'est autre chose qu'une organisation à l'aide de laquelle une nation se décharge sur quelques individus de ce qu'elle ne peut ou ne veut pas faire elle-même. Les individus pauvres font eux-mêmes leurs affaires ; les hommes riches prennent des intendants*¹⁴⁰.

Le gouvernement représentatif apparaît donc comme lié à l'origine, et dans ses principes, aux conditions mêmes que dénonce l'écologie par en bas : la spécialisation, la division du travail, la société commerciale, la formation de grands Etats. Si le gouvernement représentatif offre la possibilité aux citoyens de peser sur les choix politiques, les principes qui ont vu sa création et qui le dirigent sont contraires aux valeurs de l'écologie par en bas. A ceci s'ajoute le caractère intrinsèquement anti-démocratique du gouvernement représentatif, qui procède par séparation entre gouvernants et gouvernés¹⁴¹.

Le gouvernement représentatif est peut-être nécessaire pour une communauté d'une taille importante, mais la pensée du « *small is beautiful* »¹⁴² conduit l'écologie politique à préférer des petites communautés décentralisées et capables de s'autogouverner. A la démocratie représentative, elle oppose des formes plus directes de démocratie. En même temps, elle utilise rarement le terme même de démocratie, préférant des périphrases telles qu'« *autogouvernement* » ou autonomie. Néanmoins, comme le déclare Castoriadis : *Il nous faut donc*

¹⁴⁰ Benjamin CONSTANT, « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes » [1819], in *Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, 1997, p.615.

¹⁴¹ A ce propos, voir l'ouvrage classique de Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996.

¹⁴² Du nom d'un ouvrage important de l'écologie politique : Ernst Friedrich SCHUMACHER, *Small is beautiful : une société à la mesure de l'homme*, Paris, Le Seuil, 1978 (trad. de l'anglais par Danielle et William Day et Marie-Claude Florentin).

*une véritable démocratie, instaurant des processus de réflexion et de délibérations le plus larges possible, où participent les citoyens dans leur totalité. [...] Une société démocratique est une société autonome, mais autonome veut dire aussi et surtout autolimitée*¹⁴³. Cette autolimitation qui vaut dans le domaine économique s'applique au domaine politique. Seule une société autonome sera authentiquement prudente, limitant sa puissance envers les individus, respectant les droits des minorités, autant que l'environnement.

L'écologie par en haut, s'est au contraire toujours montrée méfiante vis-à-vis de la démocratie. Comme elle se fonde sur un savoir – qui n'est pas partagé également entre tous –, elle considère fondamentalement que les questions ayant trait à la « *survie* » de l'espèce humaine ne devraient pas être soumises au débat démocratique. Ou, du moins, que la démocratie n'est pas le meilleur système politique pour parvenir à ses fins.

Deux points essentiellement sont reprochés à la démocratie, ayant trait à sa temporalité. La démocratie serait à la fois trop lente et trop rapide. Trop lente, parce que les procédures démocratiques, parlementaires, les lieux de pouvoirs éclatés et les contre-pouvoirs, empêcheraient de prendre rapidement les bonnes décisions. Trop rapide, parce que soumise aux passions, aux volontés contradictoires et hédonistes, la démocratie serait le régime de l'immédiat, incapable de prendre en compte les intérêts de l'Humanité dans son ensemble, en particulier ceux des générations futures¹⁴⁴.

Hans Jonas représente cette position farouchement anti-démocratique. Sa volonté d'instaurer une « *tyrannie bienveillante* » composée d'un comité de sages chargés de veiller au bien commun de l'humanité a déjà été évoquée. Alors que la chute de la bureaucratie stalinienne dans lequel il puisait son inspiration était consommée, Jonas ne démordait pas de sa critique de la démocratie. Malgré les échecs patents, notamment dans le domaine environnemental, du bureaucratisme

¹⁴³ Cornelius CASTORIADIS, « L'écologie contre les marchands » (1992), in *op. cit.*, 2005, p. 239.

¹⁴⁴ Cette critique n'est pas propre à l'écologie par en haut, mais relève plus généralement d'un classique discours anti-démocratique tel qu'analysé par Jacques RANCIERE dans *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

soviétique : *Il ne s'ensuit pas pour autant que notre démocratie actuelle, avec son système d'élection tous les quatre ans, que cette démocratie plébiscitaire se révèle meilleure à long terme. [...] Elle ne s'oriente pas véritablement dans cette direction, mais bien plutôt vers la satisfaction des intérêts quotidiens et proches. [...] Il est donc tout à fait clair que les intérêts à court terme l'emportent pour l'instant toujours sur les obligations lointaines*¹⁴⁵.

Cette double critique de la démocratie, à la fois trop lente et incapable de prendre en compte le temps long, se retrouve dans la pensée du développement durable. L'accent mis sur des solutions techniques consensuelles à des problèmes évidents l'incite peu à goûter au débat démocratique. Le processus électoral en particulier est stigmatisé. Pour l'OCDE, dans les systèmes démocratiques *la prise de décision obéit généralement au cycle électoral (4 à 5 ans) ce qui empêche d'adopter une perspective de long terme*¹⁴⁶. Néanmoins, à la différence de Jonas, il n'est pas question d'instaurer une dictature bienveillante pour remédier au temps long de la démocratie. Des réformes institutionnelles sont possibles : *On attend de la décentralisation qu'elle évite à la fois les inconvénients des procédures de consultation trop longues et la trop grande politisation des débats nationaux*¹⁴⁷. Il s'agit de soustraire au débat politique et à sa temporalité les questions trop importantes.

A la démocratie représentative, affublée des maux que nous avons vus, le développement durable oppose la « *participation* » ou la « *démocratie participative* ». Il se pose ainsi comme plus démocratique que les systèmes traditionnels. Néanmoins, cette volonté participative n'est pas un gage de démocratie supplémentaire, d'autant plus que la participation au sens du développement durable a un caractère technique plus que politique. D'après l'ONU, la participation consiste à permettre aux citoyens concernés d'avoir accès à l'information environnementale, comme le demande le principe 10 de la

¹⁴⁵ Hans JONAS, *op. cit.*, 2000, p.57-58.

¹⁴⁶ OCDE, *op. cit.*, 2002, p.33.

¹⁴⁷ *Ibid.*, 2002, p.37.

déclaration de Rio¹⁴⁸. Cette politique de participation est aussi prônée par l'OCDE en encourageant à *améliorer la transparence et la participation du public à tous les niveaux des gouvernements : A) En permettant la participation effective des entreprises, des travailleurs, des consommateurs et des organisations non-gouvernementales aux débats sur les modes de production et de consommation, de manière à faciliter la transition vers le développement durable. B) En donnant au public un accès à l'information et à des moyens efficaces de faire entendre sa voix (par exemple procédures judiciaires)*¹⁴⁹.

Le développement durable met au cœur de sa politique les procédures participatives, mais en raison de leur fonction instrumentale. Ces procédures doivent permettre, d'une part une meilleure remontée de l'information vers le pouvoir central, d'autre part de faire mieux admettre et appliquer des projets décidés en amont.

La participation, entendue en ce sens, permettrait une meilleure circulation de l'information dans le système de pilotage politique. Elle répondrait à l'idée que les gouvernants prendraient des mauvaises décisions à cause d'un déficit d'information en provenance de la base, car les pratiques quotidiennes et les désirs des individus ne seraient pas connus ou compris des gouvernements. Les procédures participatives, au contraire, permettraient d'institutionnaliser une manière de faire remonter les savoirs et les désirs locaux, afin que le pouvoir politique puisse décider en connaissance de cause. Il ne s'agit donc pas, par la participation, de créer un espace de débat et de décision politique, mais plutôt d'instaurer une modalité technique de l'information gouvernementale, une manière de mieux contrôler l'information.

Les discussions doivent alors être sérieusement encadrées : *L'élaboration d'une stratégie interne cohérente de consultation et de participation du public (qui préciserait notamment à quel stade doit intervenir la consultation), puis la définition de principes qui régiraient avec précision les mécanismes retenus dans cette stratégie, notamment un accord sur les moyens à*

¹⁴⁸ ONU, *op. cit.*, 1999 [1993], p.10.

¹⁴⁹ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.29.

*mettre en œuvre, la marche à suivre par chaque participant et les modalités d'exploitation des résultats contribueraient à rehausser la qualité des consultations*¹⁵⁰. A cet égard, nous pouvons parler de « *participation-consultation* », la participation n'étant appréhendée que comme une manière de fournir des renseignements.

Par ailleurs, la participation serait un moyen de faire comprendre et accepter les décisions politiques à l'ensemble des citoyens. Il s'agit de leur soumettre une proposition, ou un projet, et de les faire débattre à ce sujet. En leur donnant l'occasion de participer, de discuter, de débattre des projets, les citoyens seraient ainsi amenés à comprendre les motivations fondant ces politiques et à les accepter plus facilement. Il ne s'agit nullement d'organiser un débat sur le bien-fondé des projets présentés, mais de les faire comprendre et accepter parce que « *nécessaires* ». Comme le dit l'OCDE : *La transparence des activités des pouvoirs publics est nécessaire pour offrir des possibilités de participation active des citoyens au débat sur le développement durable et forger un consensus sur les réformes nécessaires*¹⁵¹. La participation serait donc un moyen de gouvernement permettant d'éviter des blocages ou des oppositions trop nombreuses, en incorporant les désirs et les demandes des citoyens. Cette seconde modalité pourrait se nommer « *participation-consensus* ». Dans un cas comme dans l'autre, le lieu du pouvoir, celui de la décision, reste hors de la sphère participative, et l'aspect démocratique de ces modalités de gouvernement est donc inexistant.

Les deux modalités de procédures participatives du développement durable sont particulièrement importantes dans le cas de l'application des « *agendas 21 locaux* ». L'agenda 21 est le programme d'action de l'ONU pour la planète, décidé au Sommet de la Terre à Rio en 1992. Il se décline en programmes locaux, au niveau des régions, des municipalités ou des quartiers sous le nom d'Agenda 21 locaux. Suivant la « *charte d'Aalborg* », signée en 1994, de nombreuses villes européennes participent à ce développement et incluent désormais des

¹⁵⁰ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.65.

¹⁵¹ *Ibid.*, p.55.

procédures participatives, notamment en matière d'aménagement local pour le développement durable. Il s'agit en fait d'adapter le vieux principe de mise à l'enquête en matière d'urbanisme au goût du développement durable, en l'élargissant et le modernisant. La « *participation-consultation* » en est un facteur essentiel comme le mentionne explicitement cette charte au point I-13: *Nous baserons donc nos efforts sur la coopération entre tous les acteurs concernés, nous veillerons à ce que tous les citoyens et les groupes d'intérêt aient accès à l'information et puissent être associés aux processus décisionnels locaux et nous nous emploierons à éduquer et à former non seulement le grand public mais encore les représentants élus et le personnel des administrations locales à la durabilité*¹⁵².

La participation telle qu'entendue par le développement durable repose sur l'idée d'élargir l'accès à l'information pour des individus et des groupes particuliers. En retour, ces individus et ces groupes constituent une source d'information privilégiée pour le pouvoir central. Les individus, en participant, prennent conscience des enjeux du développement durable et acceptent ses politiques « *nécessaires* ».

Dans le cadre de la démocratie représentative, les individus élisent leurs gouvernants et leur abandonnent, pour une durée limitée, le pouvoir de débattre institutionnellement et de décider. Pour l'écologie par en bas, le principe démocratique, celui de l'autogouvernement, implique que ceux qui débattent (l'ensemble des individus) soient également ceux qui prennent la décision. La sphère du débat et la sphère de la décision sont peuplées des mêmes personnes.

Les procédures participatives du développement durable semblent se situer entre ces deux pôles, celui de la délégation et celui de la démocratie. Par rapport au gouvernement représentatif, l'ensemble des individus a accès à une nouvelle sphère, celle du débat institutionnalisé sur les projets politiques, mais pas à celle de la décision. Les procédures participatives

¹⁵² Charte des villes européennes pour la durabilité – Charte d'Aalborg. Disponible sur : <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/aalborg.htm> [référence du 29 mai 2005].

ainsi décrites permettent d'informer et d'influencer le lieu du pouvoir, elles ne s'y substituent pas. C'est ce qui fait la différence entre une démocratie directe et une démocratie participative. Cette dernière a une fonction purement instrumentale. Elle ne vise pas à investir le lieu de décision, uniquement à l'informer et à s'y coordonner. Il n'y a donc pas de sens à parler de « *démocratie* » participative car il n'y existe pas de pouvoir de décision¹⁵³. Le terme « *pratiques* » participatives reflète mieux cette réalité.

A l'écologie politique qui demande une démocratie véritable (directe), le développement durable répond par la participation en un sens très restreint, celui de l'information et du consensus.

Société civile ou Etat

L'Etat contemporain et le développement durable ont partie liée. Des caractéristiques du développement durable découlent naturellement un fort penchant pour l'appareil étatique, son mode de fonctionnement et sa capacité éventuelle de coercition. La mise en œuvre des ambitieuses solutions techniques du développement durable, la gestion de l'environnement, l'aménagement du territoire, etc. nécessitent tous un outil étatique, seul en mesure d'apporter la puissance financière, gestionnaire et coercitive nécessaire à ce projet. Mais cette dépendance vis-à-vis de l'Etat se comprend mieux si l'on conçoit que le développement durable est fils de l'appareil d'Etat. C'est dans les cercles intergouvernementaux de l'ONU et parmi ses experts qu'est véritablement né ce concept et ses pratiques. A certains égards, le développement durable est l'écologie *par et pour* l'Etat.

Le Rapport Brundtland et les rapports suivants de l'ONU ou de l'OCDE sont – par nature – des catalogues de mesures à prendre, au niveau de l'Etat, afin de mettre en œuvre le développement durable. Par exemple, le dernier chapitre du Rapport Brundtland, « *Vers une action commune : propositions*

¹⁵³ Il s'agit à proprement parler d'une démocratie participative.

pour des changements légaux et institutionnels »¹⁵⁴, est consacré aux questions de réformes de l'Etat nécessaires à l'application du développement durable. L'ensemble des chapitres précédents, définissant les politiques qu'il conviendrait d'adopter, contient des phrases qui débutent systématiquement par « *Les gouvernements devraient...* »¹⁵⁵. Les entreprises, syndicats, organisations non-gouvernementales et autres corps intermédiaires sont appelés à participer, de manière subordonnée, à son application. Les individus ne sont alors que les derniers rouages de ce dispositif. Une certaine méfiance est de rigueur à leur égard. Alors que les « *corps constitués* » sont contrôlables et aptes à mettre en œuvre le savoir du développement durable, les individus, autonomes, pourraient être des obstacles à son action.

Quoi qu'il en soit, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, l'action des groupes autres qu'étatiques a une valeur strictement instrumentale : *Bien que les gouvernements de l'OCDE aient des responsabilités majeures dans l'action en faveur du développement durable, les progrès seront plus importants avec la participation et le soutien du grand public, des consommateurs, des entreprises et de la société civile. [...]* Les groupes organisés au sein de la société civile peuvent également jouer un rôle en identifiant les problèmes clés et en facilitant l'adaptation¹⁵⁶.

Cette conception du développement durable comme outil technique au service de la puissance publique se confirme lorsque l'on se penche sur les « *indicateurs* » qui semblent fasciner les tenants du développement durable. Leur réflexion sur les indicateurs procède par segmentation de la réalité. Chaque petit domaine de l'activité humaine est défini, puis réduit à un indicateur numérique dont la croissance ou la décroissance est censée donner une indication sur la marche d'une société particulière vers la durabilité. Evidemment, cette volonté totalisante de contrôle est obligée d'amalgamer pommes et poires, ou plus précisément « *consommation de*

¹⁵⁴ BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.308-343 (notre traduction).

¹⁵⁵ voir, par exemple, BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.13.

¹⁵⁶ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.26.

tabac », « coût du système de santé », « taux de suicide », « sous-équipement en espaces habitables », « usage régulier d'une langue nationale », « durée probable de scolarité de la population étrangère », « concentration de la presse », « délits violents », « quote-part fiscale », « quote-part de l'Etat », « consommation de produits issus du commerce équitable », « degré de réglementation des marchés », « ménages possédant une voiture », « taux de récupération des déchets », etc.¹⁵⁷ Ces indicateurs sont censés fournir les « manettes » du tableau de pilotage de l'Etat par lesquelles celui-ci va réorienter son action vers le développement durable.

L'écologie par en haut s'accommode donc de l'existence de structures étatiques importantes, quand elle ne va pas jusqu'à revendiquer leur extension. Daniel Cohn-Bendit dénonçait déjà cette tendance : *Il y a en Allemagne ce que j'appelle la droite stalinienne du mouvement écologique, avec Haarisich, et une autre tendance autour de Gruhl. Haarisich est un ancien stalinien qui vient de l'Est ; Gruhl est un ancien démocrate-chrétien. Ils ont fait deux livres qui, comme par hasard, se ressemblent. Leur solution au problème écologique c'est effectivement la dictature mondiale : ils disent qu'il n'y a pas d'autre solution, les meilleurs devront être en haut, décider de l'utilisation rationnelle des ressources pour tout le monde, les répartir, etc.*¹⁵⁸ Le cas de Hans Jonas, évoqué plus haut, est paradigmatique de cette fascination pour un appareil d'Etat coercitif. Néanmoins, le développement durable, s'il est une écologie par et pour l'Etat, ne le valorise pas comme instrument

¹⁵⁷ Ces exemples sont tirés de *Le développement durable en Suisse. Indicateurs et commentaires*, Neuchâtel, Office fédéral (suisse) de la statistique, 2005, p.18, 20, 22, 24, 26, 32, 34, 36, 50. Ce rapport est un véritable morceau d'anthologie. Parmi ces indicateurs, il en est un proprement ahurissant : l'équilibre budgétaire. Ainsi une collectivité publique qui n'arriverait pas à équilibrer ses comptes ne serait pas durable, ceci sans aucune distinction entre consommation et investissement. Si l'on suit cette logique absurde, une commune qui devrait s'endetter pour permettre la construction de logements sociaux avec une norme environnementale élevée serait moins durable qu'une autre qui construirait à moindres coûts des bâtiments gouffres à énergie. Ce petit exemple montre, nous semble-t-il, à quel point le développement durable peut être instrumentalisé au profit de l'orthodoxie néo-libérale.

¹⁵⁸ Cornelius CASTORIADIS, Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, 1981, p.77-78. L'intervention de Cohn-Bendit date de 1981, l'ouvrage principal de Hans Jonas date de 1979. Pourquoi Cohn-Bendit ne le mentionne-t-il pas, alors que Jonas a recours au même mode de pensée que celui de ceux qu'il dénonce ?

coercitif, mais plutôt comme force normative et incitatrice ; il n'appelle pas à la formation d'une dictature éclairée.

L'écologie politique s'est construite, quant à elle, contre l'Etat. Dans la mouvance « *deuxième gauche* », et surtout dans l'héritage des traditions libertaires propres aux pensées de l'autonomie individuelle, elle est un anti-étatisme. Sa critique porte sur trois fronts : d'abord l'Etat comme appareil répressif, l'Etat ensuite comme créateur et reproducteur d'inégalités, l'Etat, enfin, comme agent hétéronome. A l'Etat, l'écologie politique oppose la « *société civile* ». Or le *dépérissement de la société civile au profit de l'Etat amorce ainsi le dépérissement des libertés fondamentales et l'instauration d'une société pan-étatiste, plus ou moins militarisée : on a pris l'habitude d'appeler 'totalitaire' ce genre de sociétés, parce que l'Etat y a totalement évincé la société civile et est devenu 'Etat total'*¹⁵⁹.

L'Etat est à la fois source d'hétéronomie, par sa bureaucratie, et moyen de coercition, par sa police. *La notion moderne d'Etat, prenant la suite du pouvoir féodal, mais avec de bien plus grands moyens centralisateurs, se retrouve aujourd'hui derrière toutes les formes d'exploitation*¹⁶⁰. Les charges contre l'Etat pouvaient être d'une rare violence, à la hauteur du danger supposé que recelait sa puissance. Dénonçant « *l'Etat atomique* », René Dumont pouvait parler d'un *modèle hiérarchisé, centralisé, policier, en un mot [...] un modèle totalitaire*¹⁶¹. Au cours de sa campagne présidentielle, en 1974, il attaque frontalement ce modèle, en particulier au travers de la police et de l'armée, coupables de nombreuses agressions contre les individus. Or, *celles-ci ne sont pas des 'bavures'. Elles sont la conséquence de l'impunité de la police, corps privilégié et couvert par le secret. La base de ces privilèges est qu'on lui confie un rôle politique de défense du régime contre les mouvements populaires, alors que le rôle normal de la police devrait être la protection civile*¹⁶². La police est structurellement organisée pour défendre l'ordre établi et le

¹⁵⁹ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.48.

¹⁶⁰ René DUMONT in Jean-Paul RIBES, *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?*, Paris, Seuil, 1978, p.163.

¹⁶¹ René DUMONT, *op. cit.*, 1977, p.273-274.

¹⁶² René DUMONT, *op. cit.*, 1974, p.73.

régime au pouvoir. Elle fonctionne sur le mode du fichage généralisé des individus, du racisme institutionnalisé, du secret policier, en vue d'une entreprise de normalisation des individus et de *lutte contre l'ennemi intérieur*. Elle peut compter à cet égard sur la justice *souvent au service des riches* et sur l'armée dont la fonction est essentiellement le *conditionnement des jeunes gens*. Elle fonctionne sous un *régime d'exception* qui empêche tous recours contre elle¹⁶³. Du fait de ses institutions policières et de par son refus de la diversité des individus et des cultures, cette société hiérarchique est *anti-écologique*¹⁶⁴. La défiance vis-à-vis de l'Etat est d'abord une défiance vis-à-vis du pouvoir : *La liberté est à prendre et à exercer, il ne faut pas compter sur le pouvoir pour l'octroyer aux citoyens*¹⁶⁵.

Pour l'écologie politique, la structure répressive de l'Etat sert les intérêts des élites contre le peuple, au Nord comme au Sud. Les inégalités croissantes à l'échelle planétaire, destructrices de l'homme et de l'environnement, trouvent leur origine dans *l'omniprésence des Etats-Nations, capitalistes ou socialistes, de leur armée, de leur police, de leurs rivalités, de l'oppression qu'il font peser sur leurs peuples, de la torture de plus en plus généralisée*¹⁶⁶. C'est grâce à la structure étatique que s'organise l'oppression économique des individus et des peuples.

L'Etat enfin détruirait la société civile. Par ce terme, il faut entendre l'ensemble des relations que les individus tissent entre eux, sur une base réciproque, en dehors de cadres institutionnels, en particulier celui de l'Etat¹⁶⁷. Il s'agit des relations nouées au niveau du quartier, de la communauté, des rapports d'entraide, de solidarité, les coopératives et les associations. Or le développement de l'Etat détruit ce tissu social, au profit d'un mode assistanciel, paternaliste, de solidarité. Alors que la société civile s'autorégule, l'Etat introduit une hétérorégulation généralisée. Les individus, hors

¹⁶³ Ibid., p.73-75.

¹⁶⁴ Ibid., p.70.

¹⁶⁵ Idem.

¹⁶⁶ René DUMONT, *op. cit.*, 1977, p.282.

¹⁶⁷ Voir André GORZ, *op. cit.*, 1978, p. 46, qui se réfère notamment à Pierre ROSANVALLON, *L'âge de l'autogestion*, Paris, Seuil, 1978.

de leurs réseaux sociaux, deviennent de plus en plus dépendants d'une structure qu'ils ne maîtrisent pas. Se référant fréquemment aux travaux de Jürgen Habermas, André Gorz dénonce une *colonisation du monde vécu*¹⁶⁸. L'Etat est donc porteur de domination et d'hétéronomie, brimant les aspirations et la liberté des individus. Le combat écologiste a pour vocation de renverser cette structure. *Contre les tendances pan-étatistes de la droite aussi bien que de la gauche classique, l'écologisme incarne la révolte de la société civile et le mouvement de sa reconstruction*¹⁶⁹.

A la question de savoir quel est le premier obstacle à la construction d'une société autonome et écologiste, Brice Lalonde répond : *L'Etat. L'Etat aspire à tout gérer, la nature, l'économie, le travail. Le sens de l'Etat, le service de l'Etat deviennent les qualités majeures, les valeurs suprêmes*¹⁷⁰. Cette virulence contre l'Etat, le conduit d'ailleurs à revendiquer un positionnement politique assez particulier, puisque les modèles dont il se réclame sont *les autogestionnaires et les libéraux. [...] Pas ceux qui proclament leur libéralisme en renforçant l'Etat, mais peut-être certains éléments qui se situent politiquement au centre*¹⁷¹. Quant aux « gauchistes » : *la confusion n'est pas possible. Les gauchistes institutionnels sont assez loin de nous. [...] c'est cette génération qui est aujourd'hui aux commandes de l'Etat*¹⁷². La défiance vis-à-vis de l'Etat, revendiquée par l'écologie politique, peut ainsi conduire certains de ses éléments à des positionnements ambigus, qu'on retrouve aujourd'hui chez certains Verts qui se disent « *ni de gauche, ni de droite, mais devant* ». Néanmoins la tendance générale de l'écologie politique est de se placer dans une filiation libertaire plutôt que libérale. Comme l'explique René Dumont, *parmi les alliés naturels des écologistes, il y a aussi les féministes – représentantes de la majorité opprimée – et les tenants des cultures nationales. Ajoutons-y les pacifistes,*

¹⁶⁸ Voir, par exemple, André GORZ, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie*, Paris, Galilée, 1991, p.38-40.

¹⁶⁹ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.51

¹⁷⁰ Brice LALONDE in Jean-Paul RIBES, *op. cit.*, p.22.

¹⁷¹ Brice LALONDE in Jean-Paul RIBES, *op. cit.*, p.29.

¹⁷² *Ibid.*, p.30.

*les non-violents, les objecteurs de conscience, les défenseurs des travailleurs immigrés. Et surtout, les 'tiers-mondistes', ceux qui luttent pour que cessent les inégalités criantes et le pillage du tiers-monde [...]. Les partisans d'une moindre inégalité à l'échelle mondiale – les seuls socialistes vrais – rejoindront naturellement, quand ils seront mieux rassemblés, ceux qui luttent chez nous pour une civilisation moins gaspilleuse et pour la paix entre les hommes*¹⁷³.

L'appareil d'Etat bureaucratique du « *socialisme réellement existant* » était un repoussoir pour les écologistes, au moins aussi grand que pouvait l'être celui de la société industrielle de croissance capitaliste. Pour André Gorz : *Le choix écologiste est clairement incompatible avec la rationalité capitaliste. Il est tout aussi incompatible avec le socialisme autoritaire qui [...] est le seul qui ait été installé à ce jour*¹⁷⁴. Le problème que pointait l'écologie politique n'était pas seulement celui de la propriété privée des moyens de production, mais l'existence même d'un appareil d'Etat répressif, qu'il soit capitaliste ou bureaucratique. Le « *socialisme à visage humain* » que devait être l'écologie politique appelée de ses vœux par René Dumont, s'opposait spécifiquement aux bureaucraties hiérarchiques et centralisées de *Washington ou de Moscou*¹⁷⁵. Pour Brice Lalonde, à propos des nationalisations, *il n'y a aucune différence [...] entre un Etat au service des multinationales et des multinationales au service de l'Etat. Dans les deux cas, nous assistons à la coagulation Etat-production, dans les deux cas, on assiste à la perte d'autonomie et de liberté. [...] Pourquoi l'Etat serait-il nécessairement moins exploiteur que certaines sociétés ou certains individus ? Et pourquoi faudrait-il donner le pouvoir aux intellectuels et aux techniciens ?*¹⁷⁶

Notons que cette rhétorique (contre l'Etat, contre le pouvoir des intellectuels, pour le retour à la campagne) pouvait entrer en résonance avec certains mouvements maoïstes de la même époque. Bien qu'elle soit farouchement anti-totalitaire, l'écologie politique a pu donner lieu à certains penchants pour

¹⁷³ René DUMONT in Jean-Paul RIBES, *op. cit.*, p.187-188.

¹⁷⁴ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.25-26.

¹⁷⁵ René DUMONT, *op. cit.*, 1977, p.264.

¹⁷⁶ Brice LALONDE in Jean-Paul RIBES, *op. cit.*, p.40.

les réalisations supposées de la Chine maoïste¹⁷⁷. Cette rencontre a pu, par exemple, se cristalliser sur les figures d'Alain Lipietz, ou de Gilles Lemaire, anciens maoïstes de la « *Gauche ouvrière et paysanne* » devenus figures de proue des *Verts* français.

Contre l'emprise croissante de l'Etat, l'écologie par en bas répond sur deux plans : d'abord, une revalorisation de la société civile, ensuite, de nouvelles formes d'Etat décentralisées. La défense ou le renforcement de la société civile contre l'Etat passe par une politique de reconquête de l'autonomie, dont certains aspects ont été évoqués plus haut. La création d'outils conviviaux, maîtrisables par les individus, la reconstruction de communautés à l'échelle du quartier, le retissage du lien social, sont autant de pistes explorées par l'écologie politique afin de se débarrasser du carcan étatique.

Sur un plan d'organisation politique, c'est l'existence d'un Etat central et unitaire qui pose problème. Le salut passe donc par la sortie de ce système étatique, par le haut et par le bas, en élaborant *des microsociétés de base, se gouvernant elles-mêmes, associées entre elles ; des régions construisant l'Europe*¹⁷⁸. Se trouvent ici deux thèmes majeurs des écologistes, en particulier du discours des *Verts* : le régionalisme et l'Europe. La marche vers la démocratie écologiste doit se faire au moyen de petites communautés, qui s'autogouvernent (on retrouve la thématique de la démocratie directe) et par une coordination accrue à un niveau supranational. La création d'une Europe fédérale qui permettrait le dépassement définitif de l'Etat-nation apparaît comme un objectif primordial.

D'où la situation de porte-à-faux où se trouve une partie des militants écologistes, héritiers de la tradition libertaire, vis-à-vis d'une gauche liée à la défense de l'Etat et (en France) de la République une et indivisible. La trajectoire de certains militants écologistes se comprend mieux lorsqu'on l'éclaire à la lumière de cette référence anti-étatique. Le cas paradigmatique

¹⁷⁷ Voir les pages mi-admiratives, mi-dénonciatrices de René DUMONT à ce sujet : *op. cit.*, 1977, p.23-73 et 229-263.

¹⁷⁸ René DUMONT, *op. cit.*, 1977, p.282.

de ce type de parcours est celui de Brice Lalonde. Parti du mouvement des *Amis de la Terre*, proche de l'écologie politique radicale dans les années 1970, candidat écologiste à la présidentielle en 1981, et ministre de l'environnement d'un gouvernement de gauche, il rejoindra la droite libérale (proche d'Alain Madelin) au milieu des années 1990¹⁷⁹. Ce que certains peuvent voir comme une « *trahison* » pourrait être compris, au contraire, comme une manière de continuer cette pensée anti-étatique. La trajectoire de Daniel Cohn-Bendit, désormais régulièrement stigmatisé comme « *libéral-libertaire* », dans une moindre mesure, montrerait la même cohérence sur ce plan-là.

Là où l'écologie politique demandait un déplacement hors des structures traditionnelles de la politique, le développement durable s'affirme comme une écologie par, pour et dans l'Etat. Il ne vise pas à remettre en cause cette structure.

Convivialité ou croissance

On l'aura compris, l'écologie politique, qui réclame une démocratie véritable, qui s'en prend à l'Etat coercitif, à la spécialisation croissante des sociétés et au règne de la technique a désigné un coupable à ces maux, responsables de la perte d'autonomie individuelle et collective : l'économie industrielle de croissance. Le désir de croissance infinie aurait conduit nos sociétés à l'*hybris*, la démesure, lui sacrifiant tout, les hommes, les sociétés, la planète. La croissance infinie serait responsable de tous les dégâts causés à la santé humaine, à l'environnement, aux cycles naturels, comme aux communautés traditionnelles.

En partant d'un point de vue systémique, l'écologie politique montre que la volonté de croissance réclame un développement incessant de la technique, un Etat toujours plus puissant et une spécialisation sans cesse accrue. Et vice-versa. Or pour légitimer cette volonté de croissance, la méga-machine industrielle secrète quotidiennement des besoins nouveaux. *Il n'y a pas de besoins naturels. Toute société crée un ensemble de besoins pour ses membres et leur apprend que la vie ne vaut*

¹⁷⁹ Sur ce parcours, voir Jean JACOB, *op. cit.*, p.65-85.

la peine d'être vécue, et même ne peut être matériellement vécue que si ces besoins-là sont 'satisfaits' tant bien que mal. [Or] ces besoins qu'il crée, le capitalisme, tant-bien-que-mal-et-la-plupart-du-temps, il les satisfait¹⁸⁰. C'est en suscitant des besoins nouveaux et en les satisfaisant généralement que le système industriel de croissance crée sa légitimité, permettant ainsi un cercle infini. Cette critique de la production des besoins rejoint d'ailleurs d'autres courants théoriques tels que ceux issus de l'école de Francfort¹⁸¹.

Le capitalisme industriel est pointé du doigt en premier lieu. Reprenant les analyses marxiennes sur la créativité sans borne et l'intensification croissante du développement capitaliste, l'écologie politique dénonce un système économique basé sur l'exploitation et la production illimitées. *Le capitalisme de croissance est en crise non seulement parce qu'il est capitaliste, mais aussi parce qu'il est de croissance*¹⁸². Néanmoins, le « *socialisme réellement existant* » n'est en rien une alternative. Tout aussi dévoué au culte de la croissance que son homologue capitaliste, le socialisme planificateur et centralisé est également policier, hiérarchique et étatique, bref hétéronome. Car *le socialisme n'est pas immunisé contre le techno-fascisme. Il risque, au contraire, d'y basculer d'autant plus facilement, qu'il perfectionnera et multipliera les pouvoirs d'Etat sans développer simultanément l'autonomie de la société civile*¹⁸³. La critique du capitalisme de croissance est absolument indissociable d'une critique du « *centralisme démocratique* », industriel et planificateur.

Quant à l'idée que la croissance serait nécessaire pour permettre la redistribution des richesses et obtenir l'égalité sociale, il s'agit d'un sophisme répété depuis trop longtemps. Dans une tradition inaugurée par Marx lui-même, les écologistes rappellent que la distribution des richesses n'est pas dissociable de leur production. Au delà, ils soutiennent que ceux, à gauche, qui font de la croissance une étape nécessaire

¹⁸⁰ Cornelius CASTORIADIS, *op. cit.*, 1981, p.33.

¹⁸¹ Voir aussi Yvon BOURDET, *La Délivrance de Prométhée. Pour une théorie politique de l'autogestion*, Paris, Anthropos, 1970.

¹⁸² André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.17.

¹⁸³ *Ibid.*, p.27.

démontrent que le socialisme, pour eux, n'est que la continuation par d'autres moyens des rapports sociaux et de la civilisation capitaliste, du mode de vie et du modèle de consommation bourgeois¹⁸⁴. L'exploitation des individus ne vient pas seulement de la propriété privée des moyens de production, mais de leur soumission à la méga-machine industrielle, elle-même justifiée par le désir de croissance. En refusant le culte de la croissance, le socialisme réussirait enfin à se débarrasser d'une erreur stratégique fondamentale. Cette critique radicale du capitalisme devrait permettre de dépasser l'idée que l'écologie politique ne serait ni de gauche ni de droite. A nouveau, René Dumont annonce clairement la couleur : *L'écologie socialiste va donc beaucoup plus loin que tous les programmes communs de la droite et même de la gauche. Elle se situe bien loin à la gauche de la gauche, dans une optique toute nouvelle. Elle n'est donc pas apolitique, puisqu'elle est d'abord anti-capitaliste*¹⁸⁵.

L'écologie par en haut – singulièrement le développement durable – est également critique des modes de production contemporains, au-delà de la valorisation jonassienne de l'appareil d'Etat staliniste comme étant seul capable de réorienter la production et d'instaurer une frugalité planifiée. Dans la droite ligne du Club de Rome, le développement durable met en avant les limites de la croissance, insistant sur le caractère non perpétuable de nos économies. Se basant sur des productions matérielles impliquant de puiser dans des stocks naturels non renouvelables (à l'échelle humaine tout du moins), les économies contemporaines courent à leur propre perte. D'après le rapport Brundtland, le développement durable sert à sauvegarder ces modes de production, et même à ouvrir *une nouvelle ère de croissance économique*¹⁸⁶. Le douzième principe de la déclaration de Rio énonce que : *Les Etats devraient coopérer pour promouvoir un système économique international ouvert et favorable, propre à engendrer une croissance économique et un développement durable dans tous*

¹⁸⁴ Ibid., p.20.

¹⁸⁵ René DUMONT, *op. cit.*, 1977, p.285, c'est l'auteur qui souligne.

¹⁸⁶ BRUNDTLAND, *op. cit.*, p.1.

*les pays, qui permettrait de mieux lutter contre les problèmes de dégradation de l'environnement*¹⁸⁷. Le développement durable ne procède pas à la critique de la production (c'est-à-dire aussi à la critique des rapports de production, de l'organisation de l'économie) mais se contente de prendre ces structures pour données.

Les politiques de développement durable ne remettent pas en cause l'architecture économique de nos sociétés, seulement leur caractère non durable. Il s'agit dès lors de trouver des solutions techniques aux pénuries prévisibles de matières premières et d'énergie, notamment en ayant recours à un surcroît de marché : *Par le passé, les gouvernements des pays de l'OCDE s'appuyaient principalement sur la réglementation pour atteindre leurs objectifs d'environnement [...]. A contrario, les instruments obéissant aux lois du marché sont plus efficaces pour obtenir des objectifs d'environnement [...]. Leur efficacité est aussi plus grande au fil du temps, car ils offrent en permanence des incitations à l'innovation technique*¹⁸⁸.

L'« *écologie industrielle* » est un exemple typique d'application de ce mode de pensée au système économique. Dominique Bourg, un de ses principaux promoteurs en France, y voit un pilier central du développement durable¹⁸⁹. Le principe est simple, il s'agit de « *boucler* » les systèmes industriels afin de réduire au maximum les pertes de matière et d'énergie au cours du processus de production. L'exemple le plus fameux est la « *symbiose industrielle de Kalundborg* », du nom d'une ville danoise où les industries fonctionnent en réseau, faisant en sorte que les déchets de l'une soient les matières premières de l'autre. Ainsi pensée, l'écologie industrielle est une ingénierie de l'environnement, son but n'est pas de réduire la production totale (il serait plutôt de la conserver, voire de l'augmenter), mais de réduire son « *empreinte écologique* », la quantité de matière et d'énergie consommée dans le processus productif. L'écologie industrielle ne questionne ainsi pas la production et les rapports sociaux qui y sont impliqués.

¹⁸⁷ ONU, *op. cit.*, 1993, p.10.

¹⁸⁸ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.37.

¹⁸⁹ Dominique BOURG, « L'avenir de l'environnement », in *op. cit.*, 2003, p.112.

Cette pensée s'incarne également dans la notion de « *découplage* », qui vise à séparer d'une part la croissance économique, d'autre part la destruction des ressources naturelles. Ce qui se traduit pour l'OCDE par :[il faut] *faire en sorte que la poursuite de la croissance n'entraîne pas une nouvelle dégradation de l'environnement*¹⁹⁰.

L'écologie industrielle, et d'une manière générale le développement durable, sont ainsi des politiques conservatrices dans deux sens du terme. D'une part, elles visent à conserver l'environnement afin que celui-ci puisse continuer à fournir les bases de la vie humaine sur terre, et d'autre part, mais de manière indissociable, elles visent à conserver les modes de production actuels, en les rendant durables.

Si le développement durable procède d'un impératif de réorientation de l'économie, du fait de sa prise en compte des limites physiques de la croissance, il ne s'agit pas moins d'un renoncement. Les modes de vie et de production actuels, la croissance, n'y sont pas considérés comme mauvais ou injustes, mais uniquement comme non-durables, non-perpétuables. La croissance est présentée comme ayant *certaines répercussions négatives*¹⁹¹. Afin de parer à ces conséquences, sans pour autant s'attaquer à la cause (la croissance), le développement durable se propose d'introduire une prise en compte élargie de l'environnement et des critères contribuant à la durabilité. Pour reprendre la terminologie de l'écologie politique, il s'agit là d'hétérolimitations : la taille limitée de notre planète, les ressources non-renouvelables, conduisent « *nécessairement* » à une réorientation de l'économie. Celle-ci est autant subie que voulue, car il n'y a pas de solutions de rechange : *De tout temps, la croissance économique a impliqué la transformation d'une bonne partie du stock des ressources naturelles en d'autres formes de capital. A l'heure actuelle, la préservation d'écosystèmes en bon état de fonctionnement et capables d'assurer le développement économique et social est reconnue comme indispensable à la pérennité du développement, surtout*

¹⁹⁰ OCDE, *op. cit.*, 2001, p.15.

¹⁹¹ *Ibid.*, p.11.

*lorsqu'il n'y a pas de solution de rechange*¹⁹². En réalité, le développement durable fait le choix politique de la perpétuation des rapports de production existants. Mais il nie qu'il s'agisse là d'un choix politique, préférant rester sur un plan strictement technique, celui du nécessaire. Cette ambiguïté se reflète dans un positionnement politique qui se veut au-delà des clivages, ni de droite ni de gauche¹⁹³.

A cette hétérolimitation, à ces limites naturelles, l'écologie politique oppose un principe d'autolimitation. Quand bien même les ressources naturelles seraient en quantité abondante, quand bien même il n'y aurait aucune limite physique à la croissance, l'impératif politique d'autonomie imposerait une autolimitation des besoins et de la production. Une société autonome définit elle-même ses besoins et les satisfait, ce qu'empêche un système fondé sur la croissance incessante des besoins, fût-il capitaliste ou bureaucratique. La prise en compte de l'écologie par l'économie capitaliste, telle que le demandait le Club de Rome, apparaît extrêmement dangereuse à l'écologie par en bas. Pour André Gorz, *mieux vaut, dès à présent, ne pas jouer à cache-cache : la lutte écologique n'est pas une fin en soi, c'est une étape. Elle peut créer des difficultés au capitalisme et l'obliger à changer ; mais quand après avoir longtemps résisté par la force et la ruse, il cédera finalement parce que l'impasse écologique sera devenue inéluctable, il intégrera cette contrainte comme il a intégré toutes les autres*¹⁹⁴.

Pour l'écologie par en bas la question des limites se pose sous une forme inverse, celle de l'autolimitation. Cette écologie pointe, certes, les limites physiques ou naturelles de la croissance, mais en tire des conclusions diamétralement opposées à celles du développement durable. Il doit y avoir des limites, mais celles-ci doivent découler d'une option politique, d'une volonté commune de cesser la recherche du « *toujours plus* », et non d'une obligation imposée par des limites naturelles.

¹⁹² Ibid., p.16.

¹⁹³ Par exemple : Dominique BOURG, « L'écologie est-elle de gauche ? », in *op. cit.*, 2003, p.133-135.

¹⁹⁴ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.9.

A cet égard, l'idée de « *découplage* » c'est-à-dire la volonté de valoriser la croissance « *immatérielle* » (celle des services, par exemple) et de diminuer la croissance « *matérielle* » (celle des biens utilisant des matériaux non-renouvelables) est un leurre, car le problème, pour l'écologie par en bas, est bien de s'opposer à ce « *toujours plus* » de la croissance, fût-elle immatérielle et durable. Si l'économie et la société doivent être changées, ce n'est pas parce qu'en prolongeant nos modes de vie et de consommation actuels, celles-ci courent à la catastrophe. Elles doivent changer, car elles reposent sur un mode de production qui est profondément aliénant, opprimant, hétéronome. Le problème de l'écologie par en bas n'est pas la *survie*, mais l'*autonomie*.

De constater qu'il existe des limites physiques à la perpétuation de nos modes de vies et de production ne constitue pas en soi un programme politique¹⁹⁵. L'écologie par en bas ne plie pas devant la nécessité physique de changer, mais fait le choix politique explicite et volontaire d'une autre société, qui ne saurait résulter d'une décision venant d'en haut. *Si la restructuration écologique de l'économie doit résulter non pas d'un dirigisme technocratique et autoritaire, mais de la reconstitution d'un monde vécu, la décroissance de la production des marchandises devra être réalisée grâce à une autolimitation des besoins, se comprenant elle-même comme une reconquête de l'autonomie, c'est-à-dire grâce à une réorientation démocratique du développement économique avec réduction simultanée de la durée du travail et extension, favorisée par des équipements collectifs ou communautaires, des possibilités d'autoproduction coopératives ou associatives*¹⁹⁶.

Aux systèmes – hétéronomes – de croissance, l'écologie politique oppose des réformes radicales. Pour elle, la solution ne pourra venir d'une « *écologisation* » du mode de production capitaliste, d'un *éco-business*, d'une *éco-industrie*, voire d'un *éco-technofascisme*¹⁹⁷, mais bien d'un changement de mode de

¹⁹⁵ Daniel COHN-BENDIT, *op. cit.*, 1981, p.110-111.

¹⁹⁶ André GORZ, *op. cit.*, 1991, p.38-39.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p.171.

production tendant à aller vers une société conviviale. Beaucoup insistent sur la valeur d'austérité qui doit guider la société écologique. Pour certains, il s'agit de mettre en œuvre un socialisme véritable, une écologie socialiste, qui ne soit pas une simple continuation des rapports de production capitalistes. Comme le dit René Dumont: *Lorsque j'emploie le terme d'écologie socialiste, je veux dire ceci : une société respectueuse de l'écologie exige une certaine austérité – par opposition au gaspillage –, et cette austérité n'est acceptable qu'avec une réduction marquée des inégalités. [...] nous refusons de payer cette réduction des inégalités par un renforcement de l'Etat et de ses contraintes bureaucratiques, voire policières. L'écologie socialiste recherche donc une démocratie aussi proche et aussi quotidienne que possible*¹⁹⁸. A l'hybris de la croissance sans borne, Cornelius Castoriadis oppose la *phronesis*, la prudence aristotélicienne, qui doit guider une société autonome, c'est-à-dire autolimitée¹⁹⁹.

L'écologie par en bas dénonce le système industriel qui instille constamment des faux besoins et des faux désirs. Contrairement au postulat de l'économie politique classique, elle considère que les préférences des individus ne sont pas données, mais produites par le système dans lequel ils vivent. En dénonçant le processus par lequel de faux besoins sont créés, et qui visent à justifier le mode de production industriel et l'exploitation y afférente – censés répondre à ces besoins –, l'écologie politique tente de saper les bases du système de croissance.

Une première étape vers une société conviviale, où les individus ne seraient plus continuellement soumis à l'appareil productif (ni structurellement au chômage, ce qui est également une forme de soumission) est le partage et la réduction du temps de travail. En travaillant individuellement moins d'heures, chacun pourra obtenir du travail, et les périodes volontaires de non travail en seront augmentées d'autant. *La réduction de la durée du travail social et la possibilité d'employer le temps libre à des activités productives sont les conditions du*

¹⁹⁸ René DUMONT in Jean-Paul RIBES, *op. cit.*, p.184.

¹⁹⁹ Cornelius CASTORIADIS, *op. cit.*, 2005, p.239.

*dépérissement des rapports marchands et de concurrence*²⁰⁰. Une autre politique possible est la promotion de l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire cette frange de l'économie qui ne ressort ni du marché concurrentiel, ni de la planification étatique, mais repose sur la société civile, le volontariat, les systèmes locaux d'échanges de biens et de services, etc... D'ailleurs, les tenants de l'écologie politique et de la réduction du temps de travail sont également, généralement, partisans d'une allocation universelle, permettant aux individus de vivre (presque) sans travailler²⁰¹.

Par la convivialité, il s'agit d'arriver à une société où la qualité de vie ne se mesure pas en quantité matérielle d'objets possédés. Une redistribution égalitaire des richesses, correspondant aux besoins véritables des individus (et non aux faux besoins créés par le système industriel de croissance) formerait la base de la société conviviale. La reconquête de l'autonomie passe par la reconquête individuelle de la production et par des outils conviviaux, c'est-à-dire maîtrisables par chacun.

Là où le développement durable pense qu'une réorientation écologique de l'économie est possible et souhaitable afin de répondre au défi de la survie de l'humanité, l'écologie politique affirme qu'il ne s'agit que d'un leurre. Elle prétend au contraire que seule une réforme radicale des modes de vie et de production, notamment en abandonnant l'idée de croissance, permettra de répondre à l'impératif d'autonomie.

Rupture ou continuité

Pour le développement durable, le monde tel qu'il fonctionne ne saurait durer. L'absence de prise en compte de l'environnement (et du social) ne peut conduire qu'à des impasses, ou des catastrophes. Son diagnostic est : le monde va

²⁰⁰ André GORZ, *op. cit.*, 1978, p.43.

²⁰¹ Voir, entre autres Alain LIPIETZ, *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte, 1998 [1996]. Également les travaux d'André GORZ, Jeremy RIFKIN ou de Philip VAN PARIJS démontrent le lien entre ces deux thématiques.

mal, mais il peut être soigné. Tout l'enjeu du développement durable consiste, en restant dans les rapports de production existants, à transformer l'impact de l'économie sur l'environnement, afin de la rendre durable. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'économie de marché capitaliste, ses fondements institutionnels, ou encore le développement de la technique, mais au contraire de s'appuyer sur eux afin d'arriver à une économie durable, qui ne se heurte plus aux limites physiques de la planète. Le développement durable est donc conservateur, au sens où il veut conserver l'environnement et également conserver les modes de vie et les rapports de production existants. Les partisans les plus conservateurs du développement durable (dite « *soutenabilité faible* ») mettent l'accent sur la « *croissance durable* », la substituabilité du capital artificiel au capital naturel, et la possibilité de conserver les modes de production actuels en prenant mieux en compte l'environnement, notamment au travers d'instruments de marché (permis de polluer négociables, écotaxes,...) Ses partisans les plus réformistes (« *soutenabilité forte* ») insistent pour qu'on ne confonde pas développement et croissance. Ils sont en faveur de mesures réglementaires fortes et d'une gouvernance mondiale effective en vue de la mise en œuvre du développement durable.

Dans un cas comme dans l'autre, les tenants du développement durable ne pensent pas qu'il faille changer radicalement de mode de production, encore moins faire la révolution. Ils affirment au contraire qu'avec une force politique suffisante, une réorientation de l'économie est possible et les modes de vie contemporains peuvent être préservés et rendus durables. Le développement durable est un changement écologique dans la continuité.

L'écologie politique, forte de sa tradition libertaire, est une pensée politique révolutionnaire. Elle ne se satisfait pas de la société actuelle et pense que les tentatives de « *rafistolage* » écologiste du système capitaliste ne sont au mieux que des pis-aller, au pire des entreprises de domination *éco-techno-fasciste*²⁰². Seul un changement radical des modes de vie et de

²⁰² André GORZ, *op. cit.*, 1991, p.171.

production peut amener à une société autonome et écologiste. Une société réconciliée avec son environnement ne pourra advenir que lorsque celle-ci et les individus qui la composent seront autonomes. L'autonomie est incompatible avec la poursuite de l'économie capitaliste dans les cadres institutionnels étatiques existants. L'écologie politique implique une rupture avec les cadres existants, avec « *l'institution imaginaire* » de la société, comme avec ses rapports de production. C'est ce que souligne André Gorz : *que voulons-nous ? Un capitalisme qui s'accommode des contraintes écologiques ou une révolution économique, sociale et culturelle qui abolit les contraintes du capitalisme et, par là même, instaure un nouveau rapport des hommes à la collectivité, à leur environnement et à la nature ? Réforme ou révolution ?*²⁰³

Néanmoins, l'écologie politique ne s'inscrit pas dans la tradition du « *Grand Soir* ». La révolution pour elle n'est pas un événement soudain et violent, mais au sens étymologique, un renversement de situation, la marche soutenue vers une société radicalement autre. Pour Cornelius Castoriadis : *Révolution signifie une transformation radicale des institutions de la société. [...] Mais pour qu'il y ait une telle révolution, il faut que des changements profonds aient lieu dans l'organisation psycho-sociale de l'homme occidental, dans son attitude à l'égard de la vie, bref dans son imaginaire. Il faut que l'idée que la seule finalité de la vie est de produire et consommer davantage [...] soit abandonnée ; il faut que l'imaginaire capitaliste d'une pseudo-maîtrise pseudo-rationnelle, d'une expansion illimitée soit abandonnée*²⁰⁴. C'est pourquoi plutôt que de parler de révolution, certains de ses partisans préférèrent l'idée de « *réformisme radical* ».

La stratégie à suivre afin d'arriver à une société écologique et autonome fait débat. Nous avons décrit plus haut les changements économiques qui devraient être mis en œuvre. Néanmoins, l'écologie politique ne compte pas sur une grande révolution, ni d'ailleurs sur une catastrophe pour faire changer les consciences (à la différence de « *l'heuristique de la peur* »

²⁰³ Ibid., p.9.

²⁰⁴ Cornelius CASTORIADIS, *op. cit.*, 2005, p.243-244.

jonassienne). Elle se compose d'abord d'une multitude de combats quotidiens : *On disait : on se bat pour la Révolution, et un des sous-produits de la Révolution sera la non-pollution des rivières (comme aussi l'émancipation des femmes, la réforme de l'éducation, etc.). Nous savons que cette réponse est absurde et mystificatrice, et heureusement les femmes ou les étudiants ont cessé d'attendre la Révolution pour exiger et obtenir des changements effectifs dans leur condition. Je pense que la même chose vaut pour la lutte écologique. [...] Cela veut dire que l'on sait qu'actuellement on lutte pour tel objectif partiel, parce qu'il a une certaine valeur, et que l'on sait aussi que ce dont on demande l'introduction ou l'application, aussi longtemps que le système actuel existera, aura nécessairement une signification ambiguë et même pourra être détourné de sa finalité initiale*²⁰⁵. Autrement dit, l'écologie par en bas est consciente de la nécessité de créer des rapports de force pour faire changer les choses ; ce n'est pas seulement avec des idées que la réforme radicale pourra advenir. Mais la création de ce rapport de force doit se faire, en permanence, de manière autonome et réticulaire, plutôt que sur le mode hiérarchique, centralisé ou avant-gardiste.

Le développement durable demande des réformes « nécessaires », afin d'assurer la survie de l'humanité, mais aussi la survie des modes de production existants. Ces réformes, si importantes soient-elles, prennent place dans un cadre préexistant. L'écologie politique soutient au contraire que ce cadre est justement la cause de la perte d'autonomie et donc de dégradations sociales et environnementales. Elle énonce que seule une révolution (ou un réformisme radical), et donc un changement complet de société, économique, culturel et politique pourra permettre l'autonomie des individus. Difficile d'imaginer deux points de vue aussi distants.

²⁰⁵ Cornelius CASTORIADIS, *op. cit.*, 1981, p.43.

Conclusion

Partant d'un principe de *survie* de l'humanité et agissant au nom des *générations futures*, le développement durable pense qu'il est possible – à condition d'être doté d'un certain *savoir* (expertise scientifique et technique) – de *réorienter* l'économie et la société afin de les rendre *durables*. Il espère que le développement de *techniques* nouvelles, d'une ingénierie environnementale (e.g. : l'écologie industrielle), permettront de ne pas buter contre les *limites* de la planète, imposées par l'état technologique et les stocks naturels. Il est issu des Etats et s'appuie sur l'appareil *étatique* afin de mettre en œuvre ses politiques ou solutions techniques. La *participation* est son mode d'organisation politique vis-à-vis des citoyens.

L'écologie politique est d'abord une visée d'*autonomie* pour les individus et les communautés. Ce faisant, elle pose une radicale *égalité* entre les citoyens et voit d'un mauvais œil la spécialisation croissante des sociétés. Elle valorise une *maîtrise* immédiate de leur environnement par les individus et la *société civile*, dénonçant la « volonté de puissance » de la société industrielle étatique et de croissance. Elle *critique la technique* qui, par l'accroissement du pouvoir de l'action de l'homme sur son environnement, lui apparaît comme responsable de la perte de maîtrise, donc d'autonomie, et comme provoquant la crise environnementale et sociale. Elle prône une *autolimitation*, politique et économique, qui s'incarne dans la *démocratie directe* et le *changement radical de mode de production*, vers une société conviviale (souvent synonyme de décroissance).

Cette opposition idéal-typique peut être résumée par le tableau « *Les types idéaux des deux âmes de l'écologie* » (page suivante), qui reprend la plupart des distinctions qui ont été

formulées et étudiées au cours de cet ouvrage. Il décrit – nous insistons – *les types idéaux* de l'écologie par en haut et par en bas, non une réalité univoque. Il s'agit à chaque fois de pôles vers lesquels tendent plutôt l'une ou l'autre doctrine, et non de critères discriminants, permettant de classer une fois pour toutes une théorie dans un « *camp* » ou dans l'autre. Sur ces deux types idéaux se cristallisent, d'une part l'écologie politique, d'autre part le développement durable. Des évolutions peuvent toujours faire bouger ces pôles qui décrivent une situation à un moment donné. Néanmoins, ce tableau permet de situer les grandes tendances et surtout d'insister sur le fait que les deux âmes de l'écologie ne sont pas de simples divergences conjoncturelles ou tactiques. Ces différences sont présentes depuis l'origine de la pensée écologique et recouvrent des choix politiques qui lui préexistent. Elles reflètent véritablement des positions politiques, et ultimement philosophiques, opposées et parfois incompatibles, si elles sont poussées au bout de leurs logiques.

Que nous a appris ce panorama des différences entre l'écologie par en haut et l'écologie par en bas ? Il existe bien deux âmes de l'écologie, deux manières systématiquement opposées de traiter de la question écologique. Les différences entre ces deux systèmes ne peuvent être réduites à quelques divergences d'interprétation ou d'opinions : c'est deux mondes qui s'opposent. Mais pourquoi ?

Une première réponse pourrait être apportée, qui met en avant les idées. Il y aurait des idées, des valeurs, des conceptions différentes, basées sur une connaissance ou une appréciation contrastée de la situation : certains seraient plus radicaux, d'autres plus consensuels. Bref, cette opposition découlerait de conceptions différentes qui connaîtraient finalement un succès plus ou moins important sur le marché des idées.

Mais dire cela, c'est méconnaître que sur le marché des idées, il faut que l'offre rencontre une demande. Autrement dit, si le développement durable connaît aujourd'hui un tel succès, et est repris par tous, c'est qu'il se trouve en consonance avec des intérêts matériels.

LES TYPES IDEAUX DES DEUX AMES DE L'ÉCOLOGIE

Ecologie par en bas	Ecologie par en haut
Autonomie	Survie
Présent	Futur (générations futures)
Individu	Espèce humaine
Citoyens	Experts
Gauche/ extrême-gauche	Ni-droite, ni-gauche/ au-delà des clivages
Société civile	Etat
Vouloir	Savoir
Démocratie directe	« Participation » / élite éclairée
Autolimitations	Hétérolimitations
Choix	Nécessité
Critique de la technique	Technique « neutre »
Conflit	Harmonie / stratégies « gagnant-gagnant »
Révolution/ réforme radicale	Réforme modérée/ conservatisme
Rupture	Continuité
Changement de mode de production/ décroissance/ convivialité	Réorientation / écologie industrielle/ « nouvelle ère de croissance »
Ecologie politique	Développement durable

Les doctrines économique-politico-sociales, les idéologies, ne flottent pas dans le ciel éthéré des idées. Elles sont l'expression de rapports matériels, qui existent dans la société, elles expriment des aspirations liées à la situation particulière des individus et des groupes dans la production de leur vie matérielle. Comme le disait Marx, elles sont le *langage de la vie réelle*²⁰⁶.

Or, que nous apprend le développement durable sur les rapports de production actuellement à l'œuvre dans le monde ? Permet-il la critique de cette économie, au-delà de son caractère non perpétuable ? Au terme de notre étude, le développement durable semble en fait concentrer les attributs de ce que Dario Lopreno nomme un *concept kitsch*²⁰⁷, ceux d'un monde où règne l'harmonie et la bonne volonté, bien loin de la réalité sordide de l'exploitation capitaliste.

Dans cette perspective, le développement durable pourrait être compris comme la réponse politique et économique apportée à la « *seconde contradiction du capitalisme* »²⁰⁸. Pour son théoricien, James O'Connor, la « *seconde contradiction* » oppose le Capital à ses « *conditions de production* », qui sont les ressources naturelles, l'espace, mais aussi l'éducation, la santé, bref, tout ce qui sans être produit comme *marchandise* n'en est pas moins traité comme telle par le Capital. L'Etat est l'agent qui intervient pour procurer au Capital ces marchandises qui n'en sont pas.

La cause de la seconde contradiction est l'appropriation et l'utilisation autodestructrice de la puissance de travail, de l'espace et de la nature par le Capital. Car ce dernier a besoin de ces conditions de production, sans pour autant les produire. Il agit donc en prédateur. La conséquence de cette seconde contradiction est que le Capital, étant en passe de détruire les conditions de production, vient buter contre des limites. Le

²⁰⁶ Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'idéologie allemande*, in Karl Marx, *Œuvres*, tome III, (éd. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Pléiade »), 1982, p.1056.

²⁰⁷ Dario LOPRENO, *Le concept de post-industrialisme, Essai critique sur la transformation du tissu industriel genevois*, Genève, Le Concept Moderne, 1989, p.61-62.

²⁰⁸ Selon l'expression de James O'CONNOR, « La seconde contradiction du capitalisme: causes et conséquences », in HARRIBEY, Jean-Marie et Michael LÖWY (éd.), *Capital contre nature*, Paris, PUF, Actuel Marx Confrontation, 2003, 57-66.

Capital et l'Etat essaient alors de restructurer ces conditions afin de les faire durer. Pour James O'Connor, *quand le Capital est une menace pour lui-même parce qu'il met en danger ou détruit ses propres conditions de production [...], il risque de traverser, par sa propre faute, une crise économique du type augmentation des coûts. En conséquence, le Capital va essayer de restructurer les conditions de production de manière à réduire ces coûts. Ce qui implique de manière caractéristique une planification étatique plus poussée, c'est-à-dire plus de formes sociales de production des conditions de production*²⁰⁹.

La pratique du développement durable est l'expression de cette tentative, du point de vue de l'Etat et du Capital²¹⁰. Il est le projet par lequel les conditions de production se voient garanties dans la durée.

Or, contrairement à d'autres interventions de l'Etat en faveur des conditions de production, celle-ci se heurte à de moindres résistances. Là où des interventions planificatrices de l'Etat ont pu susciter des résistances des travailleurs et de la société civile (les « *nouveaux mouvements sociaux* », par exemple), le projet de développement durable a réussi à intégrer la contestation écologique pour la mettre au service de la production des conditions de production.

Alors que l'écologie politique exprimait le point de vue des opprimés cherchant à se libérer d'un système d'oppression²¹¹, et que l'idéologie néo-libérale exprime le point de vue du capitalisme débridé, l'idéologie du développement durable apparaît comme la tentative d'une synthèse non-dialectique des contraires, c'est-à-dire comme la volonté de faire disparaître les contradictions entre une croissance infinie et des ressources finies, au nom de l'« *intérêt général* », voire de la « *survie* » de l'humanité²¹².

²⁰⁹ O'CONNOR, *art. cit.*, p.62.

²¹⁰ C'est tout le sens de la citation du PDG de Renault placée en exergue de cet ouvrage.

²¹¹ Cette oppression ne se réduit pas à l'exploitation de la force de travail, mais passe aussi par l'imposition de besoins. Elle vise à la production d'individus hétéronomes, au service du système, comme l'a bien montré André GORZ dans *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*, Paris, Galilée, 1980.

²¹² Ce qui n'est pas surprenant, si l'on considère l'idéologie comme un *discours* se référant à une connaissance de la réalité matérielle qui vise à 'naturaliser' cette connaissance, c'est-à-dire à l'expliquer où à la faire apparaître comme étant la

Le triomphe du développement durable

Le développement durable doit être compris comme une idéologie politique et non comme une pratique scientifique ou un simple instrument technique, encore moins comme une nécessité. Nous avons montré qu'il s'est construit conceptuellement non pas *avec*, mais *contre* l'écologie politique. L'avènement contemporain du développement durable signe donc une défaite de l'écologie subversive.

Le développement durable est le triomphe du consensus. Il est la forme contemporaine d'un certain idéalisme qui refuse le choix politique et pense que chacun puisse être satisfait. Les objectifs classiquement contradictoires deviennent soudainement complémentaires et annoncent des lendemains qui chantent, faits de croissance économique, de progrès social et de protection de l'environnement. Le développement durable ne se donne pas la peine d'analyser en profondeur les mécanismes et les ressorts de la société industrielle de croissance, comme l'instillation d'un « *schème de besoin* » ou les tendances nécessairement expansionnistes du capitalisme. Il préfère s'en tenir aux manifestations apparentes et pallier aux défauts trop visibles du système. Il doit cette tendance en large part à son appareil analytique hérité de l'économie politique orthodoxe.

L'écologie politique se voulait au contraire radicale, c'est-à-dire qu'elle prenait les choses à la racine. Il n'était pas question de s'arrêter aux structures superficielles, mais bien de remettre en cause le fonctionnement profond de la société, jusque dans son « *institution imaginaire* » (pour reprendre une expression de Castoriadis). L'écologie politique était porteuse d'une vision radicale de rupture avec la société industrielle de croissance. Elle proposait une alternative – au sens propre du terme – et en tirait les conclusions afférentes. Contre les deux sociétés industrielles de croissance, le bureaucratisme stalinien ou le capitalisme libéral, elle proposait un clair choix de rupture.

conséquence nécessaire de ce qu'est son objet. Luis Juan PRIETO, *Pertinence et pratique, essai de sémiologie*, Paris, Minuit, 1975, p. 160

La victoire du développement durable est essentiellement due à la disparition des grandes alternatives politiques. Le développement durable est la politique d'une société en apparence sans choix. Il est cette *menue monnaie des grandes alternatives déchuées*²¹³ dont parle Jacques Rancière à propos de la participation, une des thématiques favorites du développement durable.

Devant un monde où les inégalités vont croissantes, où la misère demeure au cœur de l'abondance, où l'*hybris* productiviste fait chaque jour subir des ravages à la nature et à l'homme, il faudra un peu plus que le bienveillant développement durable pour apporter un changement. Mais l'hégémonie de cette notion ouvre finalement l'espace d'un choix. Le développement durable est l'idéologie de la résignation politique devant le capitalisme néo-libéral triomphant. Les perspectives dessinées par l'écologie politique radicale, fondées sur une conception systémique, mais ouverte, de la société et de l'économie, ne méritent-elles pas mieux qu'un oubli poli ? Résignation ou révolte ? Développement durable ou écologie politique ?

²¹³ Jacques RANCIERE, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 2004, p.110.

Bibliographie sélective

Sources

- CASTORIADIS Cornelius, *Une société à la dérive, Entretiens et débats 1974-1997*, Paris, Seuil, 2005.
- CASTORIADIS Cornelius, COHN-BENDIT Daniel, *De l'écologie à l'autonomie*, Paris, Seuil, 1981.
- DORST Jean, *La force du vivant*, Paris, Flammarion, 1979.
- DUMONT René, *Seule une écologie socialiste...*, Paris, Robert Laffont, 1977.
- DUMONT René et les membres de son comité de soutien, *La campagne de René Dumont et du mouvement Ecologique, Naissance de l'écologie politique*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1974.
- GORZ André, *Capitalisme, Socialisme, Ecologie*, Paris, Galilée, 1991.
- GORZ André / BOSQUET Michel, *Ecologie et politique*, Paris, Seuil, 1978.
- ILLICH Ivan, *Le chômage créateur, postface à La convivialité*, Paris, Seuil, 1977.
- ILLICH Ivan, *La convivialité*, Paris, Seuil, 1973.
- JONAS Hans, *Pour une éthique du futur*, Paris, Rivages, 2002 [1993] (trad. S. Cornille et Ph. Ivernel).
- JONAS Hans, *Une éthique pour la nature*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000 [1993] (trad. S. Courtine Denamy).
- LATOUR Bruno, *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 2004 [1999].

- LIPIETZ Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXI^e siècle*, Suivi de *Kyoto, Johannesburg, Bagdad*, Paris, La Découverte, 2003 [1999].
- OCDE, *La gouvernance pour le développement durable, Etude de cinq pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2002.
- OCDE, *Développement durable, Quelles politiques ?*, Paris, OCDE, 2001.
- ONU, *Earth Summit Agenda 21, The United Nations Programme of Action From Rio*, Genève, United Nations Publications, 1999 [1993].
- OSBORNE Fairfield, *La planète au pillage*, Paris, Payot, 1949 [1948], (trad. Maurice Planiol).
- RIBES Jean-Paul, *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ? entretiens de Jean-Paul Ribes avec Brice Lalonde, Serge Moscovici et René Dumont*, Paris, Seuil, 1978.
- THE WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT, *Our Common Future*, Oxford, New York, Oxford University Press, 1987, (« rapport BRUNDTLAND »).

Littérature secondaire

- ACOT Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1988.
- ALPHANDERY Pierre, BITOUN Pierre et DUPONT Yves, *L'équivoque écologique*, Paris, La Découverte, 1991.
- BOURG Dominique, *Le nouvel âge de l'écologie*, Paris, Descartes & Cie, 2003.
- BOURG Dominique, *Quel avenir pour le développement durable ?*, Paris, Le Pommier, 2002.
- BOURG Dominique, *Les scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette, 1996.
- BRUNEL Sylvie, *Le développement durable*, Paris, PUF, 2004.
- CASTORIADIS Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil, 1975.
- DELEAGE Jean-Paul, *Une histoire de l'écologie*, Paris, La Découverte, 1991.
- HARRIBEY Jean-Marie, *le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998.

- HARRIBEY, Jean-Marie et LÖWY Michael (dir.), *Capital contre nature*, Paris, PUF, Actuel Marx Confrontation, 2003.
- JACOB Jean, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999.
- JAKUBEC Joël (dir.), *Le développement durable. Un bilan multisectoriel provisoire*, Genève et Paris, Georg Eds., 2004.
- LARRERE Catherine, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, 1997.
- LASCOUTES Pierre, *L'éco-pouvoir, environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.
- LOPRENO Dario, *Le concept de post-industrialisme, Essai critique sur la transformation du tissu industriel genevois*, Genève, Le Concept Moderne, 1989.
- LÖWY Michael (dir.), *Ecologie et socialisme*, Paris, Syllepse, 2005.
- OST François, *La nature hors la loi, L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte, 2003 [1995].
- STENGERS Isabelle, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, 2002 [1997].
- VIVIEN Franck-Dominique, *Economie et écologie*, Paris, La Découverte, 1994.
- ZACCAÏ Edwin, *Le développement durable, Dynamique et constitution d'un projet*, Bruxelles, PIE – Peter Lang, 2002.

Sommaire

DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE AU DEVELOPPEMENT DURABLE..... 7

Le mythe de la continuité entre écologie et développement durable	10
La distinction : les deux âmes de l'écologie	13
Le faux débat : écologie profonde contre écologie humaniste ..	15
Sources	16

L'ÉMERGENCE D'UNE DISTINCTION..... 19

L'écologie par en haut	20
L'écologie par en bas.....	22
Dénonciation du haut par le bas.....	25
Dénonciation du bas par le haut.....	28

LES DECLINAISONS D'UNE OPPOSITION 31

Autonomie ou survie	31
Présent ou futur	37

Vouloir ou savoir	40
Critique de la technique ou solution technique.....	44
Un exemple : le nucléaire, politique ou technique?	50
Citoyens ou experts	54
Démocratie ou participation.....	58
Société civile ou Etat	65
Rupture ou continuité	81

CONCLUSION..... 85

Le triomphe du développement durable	90
--	----

BIBLIOGRAPHIE 93

(Fin des titres de la collection)

France Pologne pour l'Europe, *Les enjeux de la Politique agricole commune après l'élargissement du 1er mai 2004*, 2005.

Louis Cruchet, *Le ciel en Polynésie. Essai d'ethno-astronomie en Polynésie orientale*, 2005.

Henri Lozano, *Le sens des choses. une logique d'organisation de l'univers*, 2005.

Pierre Pignot, *Europe, Utopie ou Réalité ?*, 2005.

Pierre De Felice, *L'image de la terre: les satellites d'observation*, 2005.

André Neveu, *Les grandes heures de l'agriculture mondiale*, 2005.

Philippe Prévost (sous la direction de), *Agronomes et territoires*. 2ème édition des Entretiens du Pradel, 2005.

Claude Monnier, *L'agriculture française en proie à l'écologisme*, 2005.

Arnaud Maull, *Approche évolutionniste de la sexualité humaine*, 2005.

Laurent Herz, *Dictionnaire des animaux et des civilisations*, 2004.

Michel Dupuy, *Les cheminements de l'écologie en Europe*, 2004.

René Monet, *Environnement, l'hypothèque démographique*, 2004.

Ignace Pitet, *Paysan dans la tourmente. Pour une économie solidaire*, 2004.

Ibrahim Nahal, *La désertification dans le monde. Causes - Processus - Conséquences - Lutte*, 2004.

Paul Cazayus, *La mémoire et les oublis*, Tome I, *Psychologie*, 2004

Paul Cazayus, *La mémoire et les oublis*, Tome II, *Pathologie et psychopathologie*, 2004.

Prévost Philippe, *Une terre à cultiver. Pour un contrat agricole*. Préface de Edgard Pisani, Postface de Pierre Rabhi, 2004.

Léonard Jean-Pierre, *Forêt vivante ou désert boisé*, 2004.

Du Mesnil du Buisson François, *Penser la recherche scientifique : l'exemple de la physiologie animale*, 2003.

Mériaux Suzanne, *Science et poésie. Deux voies de la connaissance*, 2003.

Le Gal René, *Pour comprendre la génétique. La mouche dans les petits pois*, 2003.

Roques Nathalie, *Dormir avec son bébé*, 2003.

Bernard-Weil Elie, *Stratégies paradoxales en biomédecine et sciences humaines*, 2002.

Guérin Jean-Louis, *Jardin d'alliances pour le XXI^e siècle*, 2002.

Vincent Louis-Marie, Nibart Gilles, *L'identité du vivant ou une autre logique du vivant*, 2002.

Huet Maurice, *Quel climat, quelle santé ?*, 2002.

Roques Nathalie, *Au sein du monde. Une observation critique de la conception moderne de l'allaitement maternel en France*, 2001.

Robin Nicolas, *Clones, avez-vous donc une âme ?*, 2001.

Bredif Hervé, Boudinot Pierre, *Quelles forêts pour demain ? Eléments de stratégie pour une approche renouvelée du développement durable*, 2001.

Lambert Denis-Clair, *La santé, clé du développement économique. Europe de l'Est et Tiers Mondes*, 2001.

Decourt Noël, *La forêt dans le monde*, 2001.

De Félice Pierre, *L'effet de serre. Un changement climatique annoncé*, 2001.

Hénin Stéphane, *De la méthode en Agronomie*, 1999.

De Félice Pierre, *La pluie au Sahel*, 1999.

Touchard L., Létolle René, *Grands lacs d'Asie*, 1998.

Létolle René, Bendjoudi Hocine. *Histoire d'une mer au Sahara. Utopies et politique*, 1998.

L'HARMATTAN, ITALIA
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie
12 BP 226
Ouagadougou 12
(00226) 50 37 54 36

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA
Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINEE
Almamy Rue KA 028
En face du restaurant le cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE
M. Etien N'dah Ahmon
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE
Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN
BP 11486
Yaoundé
(00237) 458 67 00
(00237) 976 61 66
harmattancam@yahoo.fr

